—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 8 MARS 1933 No 18.

Chez nous et ailleurs

SAINT-HYACINTHE. — M. l'abbé Joseph-Avila Dalpé, ancien curé de la paroisse du Saint-Nom de Jésus, de Worcester, Mass., est décédé de bonne heure mercredi matin, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 67 ans.

OTTAWA.—On craint une terrible invasion de sauterelles pour les provinces des prairies au cours de l'été prochain. On évalue déjà le nombre des envahisseuses à 4,366,000,000,000. Pour les combattre, des manufactures de poudre insecticide travaillent à plein rendement. De plus, le 2 mars, on a tenu à Winnipeg une conférence des ministères de l'agriculture des provinces de l'Ouest et du gouvernement central. L'an dernier, les sauterelles ont ravagé 20,000 acres.

OTTAWA.—La hache de l'économie a de nouveau retranché $8,000,000 à même le bordereau national. Un bill vient d'être adopté pour prolonger pour une autre année la réduction de dix pour cent qui frappait les salaires des fonctionnaires civils et les indemnités des membres du parlement et des sénateurs.

OTTAWA.—La nouvelle commission tarifaire du Canada vient d'être assermentée. Elle se mettra au travail dès que ses bureaux auront été organisés et que le personnel voulu aura été engagé. La commission s'installera dans le nouvel édifice des Recherches Nationales. Les membres de cette commission sont le juge Sedgewick, M. M. Campbell et M. C. Hébert.

OTTAWA.—L'hon. M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a déclaré à la Chambre que le prix des licences de radio demeurera à $2.00 pour une année encore.

WASHINGTON.—Andrew W. Mellon, ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre et ancien Trésorier américain, et deux anciens chefs du International Revenue Bureau devront faire face à une action de $220,000,000 intentée contre eux à cause d'une prétendue entente avec des officiers de compagnies de navigation étrangères en vue de frauder l'impôt sur le revenu.

WILSON, Caroline du Nord.—Le sénateur Thomas J. Walsh, du Montana, est décédé subitement à bord d'un train, jeudi. M. Walsh, qui était âgé de 74 ans, avait épousé à La Havane, la semaine précédente, la veuve d'un riche homme d'affaires havanais, et il se rendait avec sa femme de la Floride à Washington, pour occuper la charge de procureur général, que le président élu Roosevelt lui avait confiée ces jours derniers. Il était l'un des catholiques les plus influents du pays.

PASADENA, Californie.—Le professeur Auguste-E. Piccard, l'illustre savant belge qui a exploré par deux fois la stratosphère dans un ballon spécial construit à cette fin, et qui avait manifesté l'intention à la suite de sa deuxième tentative de faire une troisième ascension en partant des territoires du Nord canadien, vient d'annoncer ici qu'il ne projette aucune entreprise de ce genre pour le moment.

MEXICO.—On mande de Guadalajara que la Législature, dans l'état de ce nom, a décidé de considérer comme étrangers tous les ecclésiastiques reconnaissant l'autorité d'un "potentat étranger". Comme, aux termes de la loi mexicaine, les étrangers ne peuvent exercer l'état ecclésiastique dans le pays, on aurait trouvé là un moyen d'empêcher l'exercice du ministère sacerdotal dans l'état de Guadalajara.

DUBLIN.—Par 75 voix contre 49, le Dail Eirann a adopté mercredi un projet de loi pour abolir le serment de fidélité à la couronne britannique.

CITE VATICANE.—Le Pape, Pie XI, demandera au monde entier, dans un message officiel, de consacrer à la prière une heure de la journée du 7 avril, anniversaire de la passion du Sauveur et de l'institution de la Sainte Eucharistie. Durant cette après-midi, il bénira le monde, de l'autel de la basilique de Saint-Pierre, après avoir passé une heure à méditer et à prier.

BERLIN.—Herr Wilhelm Goering, ministre sans portefeuille, a ordonné l'arrestation de cent membres communistes du Reichstag, quelques minutes après le feu d'origine incendiaire qui a ravagé le palais du Reichstag et causé des dommages que l'on chiffre à des millions de marks.

M. Samuel Genest est le héros de fêtes inoubliables

Témoignage de gratitude de centaines d'élèves d'Ottawa—Banquet qui groupe cinq cents convives, représentant l'Eglise, l'Etat, les institutions d'enseignement

OTTAWA.—De magnifiques fêtes se sont déroulées, au commencement de la semaine dernière dans la capitale de l'Ontario en l'honneur de M. Samuel Genest, ancien président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa.

Des centaines et des centaines d'élèves, filles et garçons de toutes les écoles de la ville, se réunirent au gymnase de l'Université d'Ottawa, pour présenter au vieux lutteur un vibrant témoignage de gratitude.

De toutes les manifestations qui se dérouleront cette semaine, il n'en est pas peut-être qui aura touché davantage celui qui pendant plus de vingt ans prit en main la défense de l'enseignement de la langue française dans les écoles séparées d'Ontario.

La salle du gymnase était remplie à sa pleine capacité. Les enfants entonnèrent avec entrain le chant national, puis une adresse fut lue par un petit garçon et une autre par une petite fille, dans lesquelles les enfants exprimaient leurs sentiments de reconnaissance envers celui dont les efforts constants aboutirent à la reconnaissance officielle de la langue française dans les écoles séparées d'Ontario.

M. Samuel Genest était visiblement ému lorsqu'il lui fallut répondre aux enfants. Après son discours, les écoliers lancèrent par trois fois: "Vive M. Genest!" M. Genest reprit alors la parole pour continuer son allocution. M. Aurélien Bélanger, ancien inspecteur des écoles et ancien député de Russel à la Législature ontarienne, ajouta quelques commentaires.

Ce fut une touchante manifestation, l'une de celles qui resteront parmi les souvenirs les plus durables de M. Genest.

La voix des Canadiens français d'Ontario s'est fait entendre, mardi soir, le 28 février, pour acclamer Samuel Genest, champion de la survivance française en Ontario.

Les 500 convives du Château Laurier qui ont fait une ovation délirante à Samuel Genest, dont les traits ont été fixés dans le bronze par Alonzo Cinq-Mars, et les milliers d'auditeur invisibles dont les âmes ont vibré à l'unisson, grâce à la radio, conserveront un souvenir impérissable de la manifestation du 28 février. Ministres fédéraux, dignitaires de l'Eglise, juges, sénateurs, députés, représentants de la France et de l'Argentine, de nos institutions d'enseignement, de nos sociétés nationales, artistes de chez nous, les Dames Gardiennes de nos Ecoles, enfin la foule des admirateurs de Samuel Genest et de son oeuvre ont rendu un témoignage public qui couronne une carrière remplie d'activités au service de son pays et pour le soutien de la race à ses grandes heures d'épreuves, d'agitations et de sacrifices.

Sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, on a fait le développement du buste de Genest par Cinq-Mars.

Tout contribuait au succès de la manifestation Genest: salle archicomble, discours remarquables par leur inspiration patriotique et leur tenue littéraire, "les grands moments", tels les ovations à la mention des noms des Landry, des Belcourt, des Charlebois; le poème enlevant du sénateur Lacasse rendu avec feu, à l'emporte-pièce; la marche triomphante de Paul Larose, "Honneur et Loyauté", dédiée à M. Genest; le dévoilement du buste Genest; la verve inépuisable d'Aurélien Bélanger, qui lui permit d'accomplir un exploit en trouvant l'expression juste, la phrase lapidaire, le rapprochement heureux en présentant les nombreux orateurs.

Glorieuse fête de famille

Comme l'affirmait le R. P. recteur de l'Université d'Ottawa, c'était une glorieuse fête de la famille canadienne-française. Aux hommages de tous les rameaux de la race en Ontario s'unissaient les témoignages des frères de la province de Québec, des Etats-Unis et de la Saskatchewan. Un simple compte rendu de journal donne une pâle idée de la fête de mardi soir. L'esprit de parti politique, "qui nous a tués par le passé", comme disait Armand Lavergne, avait été complètement mis au rancart et M. Arthur Sauvé était heureux de souligner l'union sacrée de la race, dont la manifestation fut si éclatante. "L'union, s'écriait le représentant, du gouvernement fédéral, c'est notre force partout. Et l'abbé Groulx a porté l'enthousiasme à son paroxysme dans un de ses élans de grande éloquence.

La session provinciale

Discours de M. Omer St-Germain — Adoption d'un amendement soumis par M. J. M. Déchêne—Une banque nationale—Les estimés budgétaires—M. L. A. Giroux demande l'établissement d'une Commission—Amendement libéral au budget

M. Omer St-Germain adressa la parole au cours de la semaine dernière. Comme on le sait, M. St-Germain est le seul député ministériel canadien français. Au début de son discours, M. St-Germain eut des paroles aimables à l'égard de M. Howson, le nouveau chef du parti libéral. Il le félicita d'avoir eu l'honneur d'être choisi à un poste si éminent, tout en disant qu'il était vraiment l'homme susceptible de remplir dignement les lourdes charges qui lui incombaient.

Faisant allusion à la récente élection de Calgary, M. St-Germain dit que M. Hindsley, élu député indépendant, n'aurait certainement pas remporté la victoire si un candidat fermier-uni s'était présenté contre lui.

Le député de St-Albert souligna ensuite la nécessité d'une harmonie plus grande et d'une coopération plus étroite entre les divers partis de la Chambre, dans l'étude des problèmes financiers dont la solution est attendue avec la plus vive impatience par la population. Il déclara que les attaques de M. Howson, relatives à la politique poursuivie pr le gouvernement étaient inutiles. Quel est le gouvernement canadien qui soit capable de balancer son budget? demanda-t-il. Au lieu de légiférer sur le rajustement des dettes, poursuivit-il, il vaudrait mieux adopter une loi qui réduirait les dettes. Ici, M. St-Germain demanda que le gouvernement albertain fasse pression auprès du gouvernement fédéral pour en obtenir des mesures concernant la réduction des dettes et des intérêts sur ces mêmes dettes. Aucun fermier ne devrait être mis dans l'obligation de vendre son blé aux taux actuels des prix offerts sur le marché afin de payer des dettes contractées au temps où le blé valait deux ou trois fois le prix actuel. Traitant des conditions de vie actuelle M. St-Germain déclara que la distribution du secours était vitalement nécessaire. A moins d'amélioration dans le domaine économique, plusieurs personnes seront incapables de payer leurs taxes. M. St-Germain se déclara aussi en faveur d'une réduction des taxes scolaires et municipales.

M. J. M. Déchêne fait adopter un amendement

Au début de la semaine dernière, un débat animé s'est fait autour de la question des Métis qui demeurent dans cette province. Le débat s'est terminé par l'adoption d'un amendement de M. Déchêne, lequel demande que le gouvernement continue d'enquêter sur le problème relatif aux Métis et de faire rapport durant les premiers jours de la prochaine session.

M. Howson demande la création d'une banque nationale

M. Howson, chef libéral, a présenté une résolution où il demande que le gouvernement fédéral établisse sans tarder une banque nationale. L'établissement d'une telle banque, affirme M. Howson, épargnerait des millions à la province. Cette banque nationale ne nuirait pas aux autres banques actuellement existantes, dit M. Howson. A la suite de l'établissement d'une telle banque, la province pourrait réduire le paiement de ses intérêts annuels de $6,000,000 à $2,000,000. Cette résolution de M. Howson a été renvoyée pour étude au comité plénier de l'agriculture.

La taxe sur les fourrures

M. Giroux a présenté une résolution demandant que la taxe imposée sur les peaux brutes ou fourrures soit ré-

(Suite à la page 4)

Redistribution des Collèges électoraux

Nous apprenons de source autorisée que la prochaine redistribution des Collèges électoraux de la province d'Alberta au parlement fédéral, se fera au cours de la session actuelle.

Un coup d'oeil sur la carte géographique de la nouvelle redistribution nous démontre que celle-ci se ferait contre le bien commun et la division logique du territoire en question.

On doit ajouter un comté à l'ouest des comtés déjà existants d'Edmonton-ouest, Athabasca et Végreville

La limite nord du comté d'Edmonton-ouest devrait logiquement s'arrêter à St-Albert au lieu de Volmer.

La partie nord de Végreville devrait être ajoutée à Athabasca et en partie au nouveau comté, à l'ouest.

Le nouveau comté comprendrait la partie nord-ouest des comtés d'Athabasca, Végreville et Edmonton-ouest, et aurait pour limites au nord le comté de Grande Prairie et à l'ouest et au sud les limites de la province.

Cette nouvelle distribution semble très logique en raison des moyens de communication dans les différents comtés, et ouvrirait aux électeurs des relations plus faciles avec leurs députés.

Hitler triomphe

Le fameux chef des nazis remporte la victoire aux élections de dimanche en Allemagne

BERLIN.—Enfin, Hitler, le fougueux chef des chemises brunes d'Allemagne a réalisé son ambition, celle de devenir par la volonté populaire, chancelier de la république allemande. Sur un total de 30 millions de votes, Hitler en a recueillis environ 17,000,000. Les nazis commanderont environ 44 pour cent des votes dans le nouveau reichstag et pourront dicter leurs volontés dans le gouvernement de la nouvelle diète. Cette victoire de Hitler permet d'espérer que la prochaine élection en Allemagne est plutôt éloignée.

—oOo—

Congé général des banques, aux E.-U.

Le président Roosevelt prohibe l'exportation de l'or, autorise l'émission de "scrips" et s'arroge un pouvoir quasi dictatorial

WASHINGTON.—La crise se fait ressentir fortement aux Etats-Unis. Elle vient d'obliger le président Roosevelt à prendre des mesures sévères pour éviter une ruée des épargnants sur les banques pour y retirer leur argent. A cet effet, Roosevelt a ordonné la suspension des opérations bancaires, a prohibé l'exode de l'or, autorisé l'émission de la monnaie dite "scrip". Le congrès américain se réunira jeudi pour étudier les mesures à prendre pour parer au danger de déconfiture économique qui menace peut-être la république américaine.

—oOo—

Inauguration du président Roosevelt

Le nouveau président des Etats-Unis prête le serment d'office

WASHINGTON.—Les yeux de tous les citoyens des Etats-Unis étaient tournés samedi, le 4 courant, vers la capitale où eut lieu l'inauguration du nouveau président, Franklin D. Roosevelt. La veille, de tous les Etats, arrivèrent par dizaines de mille les compatriotes de Roosevelt qui voulaient être témoins de la prise de possession du pouvoir. Toutefois, la mort du sénateur Thomas J. Walsh jeta une note de tristesse sur les fêtes d'inauguration.

La cérémonie fut comme les précédentes du genre. Elle a commencé peu de temps avant midi. Le président et le président-élu se rendirent au capitole, dans la chambre du sénat où en présence de nombreux dignitaires, Roosevelt fit la prestation du serment d'office. Après cette cérémonie le nouveau président prononça un discours.

Le T. R. P. T. Labouré, O. M. I., à Edmonton

Le Supérieur général de la Congrégation des Oblats est reçu officiellement à la maison provinciale des Oblats—Visite à St-Albert, au Juniorat et aux différentes communautés religieuses de la ville

Le T. R. P. Théodore Labouré, O. M.I., Supérieur général des Oblats, était de passage ces jours derniers à Edmonton. En route pour la Colombie anglaise, il avait tenu à venir rencontrer les RR. PP. Oblats d'Edmonton, de St-Albert où il a visité la crypte où reposent les restes mortels de Mgr Grandin et des RR. PP. Lacombe et Leduc, et des environs. Il est parti pour Calgary, lundi soir.

Après avoir visité les différentes maisons de la Colombie, il se rendra au Texas. Il est accompagné du R. P. H. A. Constantineau, procureur de la province du Texas, et du R. P. T. Trébahol, son secrétaire.

Il a profité de son passage pour aller saluer S. E. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton et les différentes communautés religieuses de la ville. C'était son premier voyage à Edmonton et avant de quitter notre ville, il s'est déclaré enchanté des choses qu'il a vues.

Au Juniorat

La date du 6 mars restera pour les Oblats d'Edmonton inoubliable.

Le T. R. P. Théodore Labouré, supérieur général de la congrégation des O.M.I., rendait ce jour-là, une première visite à ses sujets.

Elu général au chapitre dernier, le T. R. P. Labouré a voulu en retournant au Texas, où il était provincial avant son élection, visiter rapidement les maisons du Canada pour connaître par lui-même leur situation et se faire connaître à ses fils.

La réception officielle eut lieu au juniorat Saint-Jean où les Pères des missions et paroisses environnantes s'étaient réunis pour lui exprimer leurs souhaits de bienvenue et l'expression de leur attachement.

Aux Pères Oblats s'étaient joints quelques représentants des communautés religieuses et des membres du clergé.

A 11 h. les élèves offrirent à leur Père un programme de chant et de diction au cours duquel fut présentée une adresse par le doyen des élèves.

Voici le programme:

1. Piano, M. Wright, professeur de musique au juniorat.
2. Chant: Notre-Dame de la Blanche, P. Jacques, O.M.I., P. Pépin, O. M.I., M. E. Forestier, M. E. Drouin.
3. Bienvenue.
4. Choeur: Allons dans les grands bois.
5. Récitation: Le martyr de saint Tharcisius, M. T. Forestier.
6. Chant: La Vierge au fuseau, P. Pépin, O.M.I.
7. Chant: La pauvre maison, P. Jacques, O.M.I.
9. Choeurs: D'où viens-tu bergère?, M. A. Laberge; Le p'tit cordonnier.
10. Réponse du T. R. P. Labouré, O.M.I.

Le T. R. P. Labouré s'est montré très touché, non seulement de l'attention des élèves, mais aussi par tous les souvenirs que faisait revivre à sa mémoire sa présence au milieu d'eux. Ancien junioriste lui-même, le supérieur général était en mesure de mieux comprendre et de mieux aimer ces jeunes qui pour lui exprimer leurs sentiments, se contentaient d'ouvrir leur coeur devant lui.

A la fin de la séance le T. R. Père, avec des mots d'une emprise et d'une délicatesse touchantes voulut bien parler aux jeunes qui l'entouraient. Son bon sourire semblait établir entre lui et eux, un contact que les paroles mêmes auraient été impuissantes à nouer. En substance il ne leur dit qu'un mot: "L'amour de la congrégation a toujours été ma passion; qu'elle soit la vôtre. Vous demandez une ligne de conduite pour l'avenir, vous l'avez sous les yeux. Regardez ce qu'ont fait nos vieux missionnaires et apprenez à leur école l'héroïsme et la charité."

Après le discours du T. R. Père Labouré, tous les invités se retrouvèrent à un dîner intime.

On y remarquait outre le T. R. Père Labouré et son secrétaire particulier, le Père Trébaol de Rome, Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard; le R. P. U. Langlois, provincial des Oblats de l'Alberta; le R. P. Constantineau, O.M.I., autrefois provincial du Texas et aujourd'hui encore l'âme de cette florissante province; le R. P. Béliveau, S.J., recteur du Collège des Pères Jésuites, accompagné du P. Fortier, préfet des études et de discipline; le R. P. Jean de Capistran, gardien du couvent des PP. Franciscains; accompagné du P. Clément; le P. Walravens, O.P.P., chapelain de l'hôpital Saint-Joseph; M. l'abbé Ketchen, curé de l'Immaculée Conception; le P. Therrien, O. M.I., assistant provincial, le P. Naes-

(Suite à la page 4)

La session fédérale

La motion Boulanger est morte—Ottawa veut affranchir les Indiens—Débat sur la question du chômage

OTTAWA.—La monnaie bilingue n'est peut-être pas morte mais la résolution de M. Oscar Boulanger qui la demandait, l'est bien. Il n'y rien qui prévaudra contre le fait accompli. Toute une soirée on a discuté du bilinguisme. Les orateurs se sont succédés. Ils étaient tous en faveur de la monnaie bilingue. Et pourtant, sauf le discours de l'hon. M. Maurice Dupré, ministre, quelle aigreur dans la voix! Quelle acrimonie dans l'exposé des thèses! Quel esprit de parti! Et, sur tout cela, qu'on le veuille ou non, quel ridicule profond et durable qui faisait sourire d'amusement, sinon de mépris, les spectateurs de langue anglaise! De ce ridicule nous ne nous débarrasserons jamais tant que nous tiendrons à discourir lors même que tout le monde serait convaincu; tant que nous voudrons parler coûte que coûte, tant que nous voudrons par-dessus tout confondre l'adversaire! De fait, nous avons tellement parlé, et parlé si longtemps, que nous avons laissé à M. Turnbull, un député conservateur de la Saskatchewan, la chance d'ajourner brusquement le débat et de donner le coup de grâce à la résolution.

Il ne reste qu'une seule planche de salut: que M. Bennett nous la donne la monnaie bilingue! Lorsqu'il s'est agi du timbre-poste bilingue, point ne fut besoin de présenter la chose sous forme de résolution. Pourquoi cela serait-il nécessaire maintenant qu'il s'agit de la monnaie?. Quelques conservateurs entretiennent cet espoir. Ils n'ont peut-être pas tort. M. Bennett a montré sa bonne volonté en permettant que toutes les résolutions qui précédaient celle de M. Boulanger fussent abandonnées. Il l'a montrée encore en ne répondant pas à M. Mackenzie King au sujet de la résolution de M. Woodsworth à propos du Commonwealth coopératif afin de laisser le champ libre à la résolution Boulanger. Nous espérons que les députés canadiens français du parti conservateur soient assez influents auprès du ministère pour nous obtenir cette reconnaissance du caractère bilingue du pays.

Aujourd'hui nous ne porterons pas de jugement sur la séance. Il se peut qu'elle ne fut pas uniquement déplorable. Il peut se faire même qu'elle n'ait pas donné la mesure de notre patriotisme intégral auprès de la députation et de la presse de langue anglaise! Si tel fut le cas nous n'aurons qu'à nous féliciter d'un hasard heureux.

L'affranchissement des Indiens

OTTAWA.—"L'Indien est devenu un homme moderne, qui entre dans les professions libérales, obtient des diplômes d'université et prend son rang auprès de l'homme blanc dans les affaires et la haute finance", a déclaré la semaine dernière l'hon. M. T.-G. Murphy, ministre de l'Intérieur, à la Chambre des Communes. "Mais l'Indien, souvent, conserve toute sa sauvagerie et sa subtilité. Il refuse souvent de devenir un citoyen canadien, sujet aux actions légales et aux impôts. L'Indien, comme pupille du Dominion, ne paye pas de taxes, ne vote pas, ne peut être poursuivi devant un tribunal civil, et il est assez avisé pour vouloir demeurer tel. C'est pour cette raison que le gouvernement veut se faire autoriser à obliger les Indiens à s'affranchir, afin qu'ils puissent assumer les responsabilités comme les privilèges du citoyen".

La Chambre a longuement discuté la question indienne. Les libéraux se sont opposés nettement au projet du gouvernement.

Finalement, le premier ministre R. B. Bennett déclara qu'un changement

(suite à la page 4)

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous lisons dans l'article 16 de la constitution: "Les officiers du cercle local qui composent le comité seront élus par l'assemblée générale et demeureront en fonction jusqu'à l'assemblée générale suivante, alors que de nouvelles élections devront avoir lieu."

L'article 17 a été amendé au dernier congrès de façon à se lire comme suit: L'assemblée annuelle aura lieu dans le mois qui suivra l'année fiscale."

Avant cet amendement, l'assemblée annuelle avait lieu dans le mois qui suivait le congrès.

Article 18: "L'élection à chaque charge se fera séparément par nomination et, s'il y a lieu de prendre le vote, dans le cas où plus d'un candidat serait mis en nomination, pour une même charge, il sera pris par mains levée ou au scrutin secret."

Article 19: "Le comité du cercle local est un intermédiaire par lequel l'Exécutif transmet ses instructions et ses directions aux membres de l'Association et il est responsable de leur exécution. Le comité est aussi un intermédiaire par lequel l'Exécutif doit être informé de la situation scolaire dans chaque paroisse et de toutes les questions intéressant les Franco-albertains dans la province."

Il nous semble que cet article, qui est très clair, n'est pas compris d'un bon nombre de nos exécutifs locaux. Cet article, en effet, tient les officiers responsables de la transmission de toute lettre circulaire envoyée au cercle et de tout travail que les membres du cercle doivent accomplir dans l'intérêt de leur Association.

Cette clause qui a été rédigée et approuvée par les représentants des centres Franco-albertains donne, en quelques mots, une directive très claire à nos exécutifs locaux. Mais combien peu la comprennent! ou du moins s'ils la comprennent, préfèrent l'ignorer!

Nous devions publier cette semaine un résumé des activités de nos cercles durant le mois de février. Trois secrétaires nous ont envoyé leur rapport. Or, nous ne les publions pas. Si les officiers des cercles ne sont pas assez intéressés et n'ont pas assez à coeur que leur cercle respectif soit à l'honneur pour nous faire parvenir les rapports, il est bien certain que nous ne pouvons pas publier ce que nous ne savons pas. Les réponses pour la monnaie bilingue nous sont parvenues en grand nombre. Il y a toutefois encore 12 centres qui ont jugé que la monnaie bilingue ne les regardait pas et que d'autres devraient s'en occuper. Nous remercions tous ceux qui se sont dévoués pour faire circuler ces pétitions dans les paroisses; ceux qui n'ont pas craint de sacrifier et leur temps et leur argent pour avoir tous les noms des Canadiens français de leur district, et même des noms de personnes d'autres nationalités que la nôtre. Nous avons même reçu les signatures des personnes de centres où il n'y a pas encore de cercle, et, tout le monde a signé. Voilà un exemple pour des cercles qui sont organisés depuis deux ou trois ans!

Mais nous ne pouvons pas changer l'attitude de tous les gens et leur faire réaliser que s'ils ne veulent pas travailler pour l'Association, au moins, nous devrions avoir leur nom lorsqu'il s'agit de compter pour UN. C'est toujours la même histoire: Lorsqu'il est temps de faire quelque chose, il y a toujours des excuses, mais on profite de tout ce qui est obtenu comme si on avait passé des journées entières à combattre. En un mot, nous, Franco-albertains avons un certain nombre de parasites qui ne demandent rien autre chose que la liberté de fumer tranquillement leur pipe en attendant que les autres se fassent massacrer ou qu'ils obtiennent la revendication de leurs droits.

* * *

Nous ne saurions recommander trop fortement à tous nos membres qui le peuvent de s'abonner à l'"Action Nationale", revue dont le premier numéro a été publié le 15 janvier dernier. Nous y trouvons des articles écrits par Mgr Courchêne, M. l'abbé Groulx et autres collaborateurs qui font de cette revue, une revue très sérieuse traitant de notre survivance nationale. Tous ces collaborateurs ont déjà fait leurs preuves et sauront intéresser tous ceux qui s'occupent de notre question nationale. Dans chaque foyer de langue française de la province, nous devrions trouver: 1. La Survivance et 2. L'Action Nationale, dont l'abonnement est de deux dollars par an. Si vous désirez cette revue très intéressante, faites-nous parvenir votre abonnement au secrétariat, et nous nous chargerons de le remettre à qui de droit.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Lettre de Fadette

Toutes, nous avons à faire ces visites obligatoires que l'on remet d'un jour à l'autre en se faisant croire que l'on n'a pas le temps. Au fond, le retard n'est que de l'ennui ajourné: si la visite nous fait plaisir, nous aurions dix fois trouvé le temps de la faire.

Ce n'est pourtant pas de l'ennui que je retire de mon après-midi annuelle chez la vieille dame spirituelle, raide et grognon qui me reçoit si bien et me fait rire de si bon coeur!

Ne la cherchez ni à Montréal ni dans une autre ville: son ancienne maison, dont le long toit pointu n'endure pas de neige, est située sur une route de campagne aux abords d'un village charmant.

Essayez de la voir telle que je l'aperçus, jeudi dernier, quand sa vieille bonne me fit entrer dans la salle. Car le mot salon est interdit chez mademoiselle Plantin: elle vit dans la salle, elle y reçoit ses visiteurs, et cette pièce n'a jamais porté un autre nom.

Assise près de la fenêtre sur une chaise à dossier droit, les pieds sur un tabouret en tapisserie, elle a un tricot sur les genoux, de grosses lunettes sur le bout d'un si petit nez, que, sûrement, le Créateur ne le destina jamais à porter des lunettes! Ses cheveux blancs sont tirés en bandeaux sur sa longue figure ridée; dans sa robe ample, toute raide sur sa chaise, elle semble sortir d'un passé lointain.

En me reconnaissant, sa physionomie s'éclaire d'une joie véritable et elle se lève pour me serrer dans ses longs bras secs.

Et Julie est appelée pour recevoir des ordres qui me font prévoir un goûter qui émoustille ma gourmandise.

Mais la joie et le plaisir ne font que des apparitions fugitives chez la vieille demoiselle!

Dans toute sa longue vie, elle n'a jamais vu que l'envers des choses et les défauts des gens. Elle n'a jamais su se soumettre de bonne grâce aux nécessités désagréables et aux ennuis inévitables.

Au milieu des travaux quotidiens, des lectures de journaux, des relations familiales ou sociales, elle porte une âme indignée qui se répand en critiques acerbes et en discours véhéments.

Ce monde où elle n'a pas trouvé le bonheur parce qu'elle n'en voulait voir que les ennuis, ce monde où elle tient, cependant, une si petite place et qu'elle connait si peu en réalité, elle n'a jamais renoncé à l'idée qu'il devait être réformé de fond en comble.

Lorsque c'est une idée fixe, elle rend assez maussades les personnes qui se croient appelées à prêcher cette réforme.

Passer deux heures avec mademoiselle Plantin, c'est entendre des récriminations perpétuelles et des condamnations sans appel.

Autrefois, je me croyais visée par ces attaques ardentes contre la jeunesse et ses "déportements", comme elle dit.

Hélas! j'ai dépassé ce stage depuis longtemps. J'écoute placidement et je tente en vain d'expliquer, d'excuser. . . Peine perdue! Les flots de son éloquence amère se déversent sur ma tête innocente!

—"Où allons-nous, grand Dieu! Le monde est si perverti qu'il approche de sa fin; la misère, les maladies, les guerres, c'est le commencement de la fin!. . ."

Et je finis par être attristée, non par le réquisitoire exagéré et injuste, mais par le dénuement moral de cette pauvre femme convaincue de la disparition de la Bonté en ce monde!

Elle l'a pourtant, vivant eet active, à côté d'elle, la bonté, elle est écrite sur la bonne figure réjouie de sa vieille Julie dont le dévouement ne s'est pas lassé en ces cinquante ans de service chez son acariâtre maîtresse.

C'est qu'au fond, la vieille dame n'est pas méchante et elle croit sincèrement, ô illusion! que ses condamnations rigoureuses sont l'expression de sa haute vertu.

Elle est bien à plaindre! Il est nécessaire de croire à la Bonté et au Bien; heureusement, et quoi qu'on en dise, ils sont plus puissants que le mal. . . puisque le monde continue d'exister!

Coin des . . .

Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

ST-VINCENT

CERCLE CHAMPLAIN

Notre réunion du 24 février commença par une de nos bonnes vieilles chansons canadiennes. Celle-ci fut suivie de la lecture des minutes. Les compositions sur le Père Jogues furent très intéressantes. Celles de Mlle G. Piquette et de MM. Jos. St-Arnauld, G. Langevin, Raoul Laberge furent lues. Celle de M. Raoul Laberge fut jugée la meilleure.

Mlle Juliette Brousseau nous donna une lecture intitulée "Ma destinée".

"Une conversion par la prière en famille" nous intéressa aussi beaucoup. Cette lecture nous fut donnée par Mlle A. Mercier.

M. l'abbé Leclerc se dit heureux de pouvoir remplacer M. le curé, malade, à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

Nous avions cette semaine à chercher et à lire une histoire qui contenait une leçon pratique. La mieux rendue fut celle de Mlle Lorraine Déchêne. Tous avaient fait un assez bon choix.

Aussi, nous pouvons en tirer de très belles leçons: nous devons être bien reconnaissants envers nos parents qui nous donnent la chance d'aller à l'école et d'apprendre mieux notre religion et notre belle langue française; une autre histoire nous enseignait que le bonheur de cette vie ne consiste pas à faire valoir ce que l'on fait mais à être modeste dans toutes nos actions. "Pour vivre heureux, vivons cachés; aussi nous ne devons pas nous taire quand il faut parler ni parler quand il faut se taire; enfin une autre nous apprenait que si nous nous habituons à mal faire les petites choses, plus tard nous négligerons nos devoirs les plus essentiels envers Dieu et envers notre patrie.

CERCLE DOLLARS DES ORMEAUX

Vendredi 19, nous eûmes notre assemblée régulière. Après la prière nous étions aux écoutes de la lecture des minutes. Elles furent acceptées telles que lues. Ensuite c'est avec grande impatience que nous attendions la lecture des compositions sur notre patron "Dollard des Ormeaux". Encore une fois, il fut jugé que la composition de Mariette Dussault était la meilleure; celle de Mlle Patricia Simond mérite aussi des compliments.

A notre prochaine assemblée, vendredi, nous aurons une discussion littéraire et c'est avec hâte que nous attendons ce moment fortuné.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Comme d'habitude l'assemblée commença par une fervente prière avec l'invocation à Notre-Dame des Victoires.

Les récitations commencèrent après la lecture des minutes. Plusieurs étaient très intéressantes et belles parmi lesquelles se distinguent celles de Mlles Pauline Déchêne, Fernande Bordeleau et Marie-Paul Marcotte.

En quelques phrases choisies M. le président rappela à chacun le but de notre organisation en Avant-Garde. Il fit remarquer aussi la nécessité de parler bon français à la maison aussi bien qu'à l'école.

Nous avons ensuite choisi, après plusieurs motions, le sujet de composition. "Pourquoi s'abonner à la Survivance" fut accepté.

CERCLE STE-THERESE

Notre assemblée habituelle a commencé par la prière. Sur la demande de M. le président les minutes ont été lues et acceptées.

Ensuite nous avons déclamé les récitations que nous avions choisies parmi les belles poésies sur "La patrie". Les mieux rendues ont été celles de Mlle Annette LaRivière et de M. Yvon Gouger.

Tout s'est terminé par un chant national en l'honneur de notre bonne Mère du ciel.

LAFOND

CERCLE LAFLECHE

Notre cinquième réunion de l'année 1933 eut lieu le 24 février. Celle-ci fut tenue comme à l'ordinaire. Nous avons eu la lecture des minutes lesquelles furent toutes acceptées. Le temps pour la lecture des compositions vint. Il ne faut pas oublier de dire que ce fut un réel succès. Germaine Lapointe et Eva Brault nous lurent d'intéressantes compositions.

Aujourd'hui nous avons eu la lecture sur "Mère Marie de l'Incarnation", qui sera le sujet de notre prochaine composition. C'est à espérer quelles seront aussi bonnes que celles de cette semaine.

La semaine passée nous avons eu la visite de M. le curé, mais il ne resta pas longtemps. Il vint pour faire signer tous les avant-gardistes du Cercle Laflèche et du Cercle Laval, pour avoir la monnaie bilingue à Ottawa. Tous étaient fiers de faire leur part pour encourager à avoir plus de français dans notre pays. Nous serons certainement contents et fiers si cette demande nous est accordée.

Florence Gagné, sec.-gén.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Le 24 février, les Cercles Sacré-Coeur et Saint-Antoine de l'Avant-Garde de l'A.C.F.A. de Falher donnèrent leur séance publique au profit de leur jeune Association.

Le Révérend Père Lajoie, notre dévoué curé, nous honore de sa présence; les parents et les amis de la jeunesse ne manquent pas de venir applaudir aux humbles succès des Avant-Gardistes. Nous les remercions de l'intérêt qu'ils nous portent.

Notre programme fut des plus simples mais il parut plaire à l'auditoire. Voici en quoi il consistait:

Un duo de piano par Mlles B. Boucher et D. Fournier annonce l'ouverture.

M. Eudore Daoust souhaite la bienvenue au nom des deux Cercles.

Une causerie sur l'Histoire du Canada est donnée par les Demoiselles du Cercle Sacré-Coeur et se termine par le chant: "Canadiens toujours".

La pièce "Le trésor des Pirates" est bien rendue par les Avant-Gardistes du Cercle Saint-Antoine. Des trois actes qui composent cette saynète se dégagent des leçons d'utilité pratique.

Au cours de cette séance, nous entendons la lecture des compositions suivantes:

"La vie comparée aux quatre saisons" par Mlle Lucienne Morin du Cercle Sacré-Coeur.

"Dollard des Ormeaux" par Gérard Phalempin du Cercle Sacré-Coeur.

"Saint-Jean-Baptiste de La Salle" par Mlle Claire Rey du Cercle Saint-Antoine.

"Le premier voyage de Cartier" par M. Ferdinand Levesque du Cercle Saint-Antoine.

"Sainte Jeanne d'Arc" par M. Antoine Bugeaud du Cercle Saint-Antoine.

Mlle Marie-Jeanne Viens met toute son âme dans la récitation du poème de Louis Fréchette sur "Chateauguay".

Deux autres déclamations nous sont récitées par Mlles Blanche Constantin et Henriette Martel; la première "La chenille et le papillon" la deuxième "Ma poupée".

Mlle Paulette Rentiers se rend au piano pour accompagner le morceau de clarinette de Messieurs Emile Gamache et Rolland Hardy.

Mlle Thérèse Roy montre ses talents de musicienne dans un gentil morceau de piano.

Dix fillettes du Cercle Sainte-Antoine exécutent une gracieuse petite danse.

Une comédie intitulée "Gaie et Morose" est jouée par Mlles Marie-Jeanne Viens et Jeanne Leduc.

C'est M. François Dusseault, président du Cercle Saint-Antoine qui remercie au nom des deux Cercles et invite le Révérend Père Curé à nous adresser la parole.

Notre dévoué pasteur félicite les avant-gardistes de la facilité avec laquelle ils s'expriment en public; il souligne tout spécialement la morale qui se dégage de la pièce: "Le trésor des pirates". Les bons conseils que nous adresse notre bon Père sont reçus avec amour et reconnaissance par ses enfants.

Notre beau chant national termine la séance.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

CERCLE LANGEVIN—Voici enfin l'heure que nous attendions avec impatience: celle de l'Avant-Garde. L'assemblée s'ouvre par la prière d'usage, laquelle est suivie du salut au drapeau et du chant: "Combats pour nous, glorieuse Marie".

Après la lecture des minutes, on entend les détails des points de Bon Langage et des points de classe. Le camp S. Guy a le chagrin de voir disparaitre son oriflamme; cette défaite est dû à l'absence de ses soldats, et prouve que l'union fait la force. . . et que, pour toute oeuvre, la co-opération s'impose. La bannière S. Léon est donc à l'honneur pour la prochaine semaine.

Pour ce qui est des activités nationale de la semaine, il semble qu'on n'ait que des félicitations à adresser aux membres qui se sont fait un point d'honneur d'observer la résolution prise lors de la dernière réunion, à savoir: parler français et exiger qu'on le parle autour de soi, mettre de côté les refrains anglais qu'on est si porté à fredonner en travaillant; leur substituer nos beaux refrains canadiens.

Ainsi que convenu la semaine dernière M. Henri Johnson fait valoir son talent oratoire dans un discours ayant pour texte "Aime ton pays". On n'a qu'un mot pour aplaudir au succès de notre compagnon: "Bien dit", petit ami"; tu as conquis ton audience." Il nous fait plaisir d'entendre maintenant la lecture des dix commandements de l'Avant-Garde composés par trois groupes distincts parmi les membres du cercle, à savoir: (1) les élèves de 7e année; (2) les élèves de 8e année; (3) ceux de 9, 10 et 11e années. Tous furent agréablement surpris et dûrent reconnaître le talent de leurs confrères. Le suivant est le produit des meilleures pensées contenues dans les trois décalogues présentés.

Reste à ajouter que, la partie de cartes promise il y a deux semaines eut lieu avant que les membres se dispersent. Le comité d'organisation avait pourvu à fournir de délicieux sucre à la crème, ce qui ne contribua pas peu à rendre le jeu agréable. Notre seul regret fut de ne pas voir, au milieu de nous, notre bon M. le curé, et notre chère Soeur Supérieure du pensionnat, sur la présence desquels nous comptions beaucoup. Espérons que ce plaisir nous sera accordé à la prochaine occasion.

La prière et l'hymne national mirent fin à notre belle réunion à quatre heures.

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'AVANT-GARDE

A l'Avant Garde, tu jureras
Fidélité et dévouement.

A ses chefs, tu donneras
Ton appui loyalement.

Tes confrères, tu aimeras
Et aideras cordialement.

Aux réunions, tu assisteras
Activement et régulièrement.

Ta religion, tu garderas
Et pratiqueras intégralement.

La langue française, tu défendras
Et parleras correctement.

Tes droits, tu revendiqueras
Et toujours énergiquement.

Le Drapeau Carillon, tu arboreras
Et salueras fièrement.

Ta noble devise, tu vivras
"Jusqu'au bout" fidèlement.

En tout cela, tu serviras
Dieu et la Patrie uniquement.

Ch. Maisonneuve, XIe année.

En classe de calcul

La maitresse.—Voyons, ma petite Louise, combien font trois et deux?

Silence de Louise.

—Ecoute-moi bien, je suppose que je te donne trois sous et puis encore deux sous, combien cela te fera-t-il de sous?

—Sept, Mademoiselle.

—Comment, sept?

—Mai oui, j'en ai déjà deux dans ma poche!

Les étrennes

Ernestine.—Je comptais que mon mari me donnerait une automobile pour mon cadeau du Jour de l'An, mais j'ai été désappointée.

Amanda.—Pourquoi ne l'as-tu pas mis sur la piste en lui faisant sous-entendre ce que tu voulais pour tes étrennes?

Ernestine.—Je l'ai fait, je lui ai dit que je voulais quelque chose qui va vite, vite.

Amanda.—Alors?

Ernestine.—Alors, il m'a donné un chèque de dix dollars.

Petite erreur

L'enfant arrive sur le chantier et va trouver son père.

L'enfant.—Papa, maman demande si tu veux lui retourner tes sandwiches?

Le père.—Mais je les ai mangées il y a une heure.

L'enfant.—Alors, elle va être obligée de frotter tes chaussures avec le foie gras, car elle a mis dans tes sandwiches le jaune à chaussures.

Parlons bien !

"J'ai vu quéquin qui s'en allait par là.—De c'bord-citte ou de c'lui-là?—De suit-citte. J'shu t'allé ouère, mé j'ai rien vu. Ya dû sortzir en cachette. —Ben, occupe-toi-z-en pu. Viens m'helper à mettre mes skis et allons glisser, on va avouère du fun."

—Qui donc parle ainsi, me direz-vous? Qui se sert d'un pareil baragouinage?

—Vous, mes petits amis! Vous, les hommes et les femmes de demain, futurs défenseurs de notre langue! Lorsqu'on vous accuse—pas toujours à tort, vous le voyez—de parler un langage pitoyable, bizarre, fautif, vous bondissez sous l'insulte. "Je parle français!" vous récriez-vous avec fierté. Sans doute, tout vrai Canadien parle français.

Comment toutefois reconnaitre le plus joli, le plus pur, le plus clair des langages sous cette enveloppe frustre, ces expresisons triviales, ces anglicismes, ces liaisons parasites dont vous émaillez vos discours?

Vous ne voudriez pour rien au monde écrire comme vous parlez. Pourquoi alors ne pas parler un français pur, correct, grammatical comme celui que vous écrivez.

Vous vous flattez aussi pour la plupart de posséder et de prononcer l'anglais avec autant de perfection que vos petits camarades élevés dans cette langue. Est-il possible que vous n'éprouviez aucune honte à déformer votre propre langue, à en faire une véritable charabia, alors que vous vous piquez d'émulation pour apprendre une langue étrangère?

Un peu de fierté, mes petits amis!

Surtout à bas cette stupide peur du ridicule qui n'est pas étrangère à la déchéance de notre parler! N'ayez pas honte de vous servir d'un langage clair, précis, châtié, exempt de bredouillage et de mâchonnement. "Il veut parler "en tarmes", diront quelques camarades en quête de succès facile. "Il fait son fin" ou encore "il veut faire son petit Français."

Eh bien! il n'y a pas là de quoi s'effaroucher. Je préfère pour ma part ces épithètes qui dénotent l'envie mal dissimulée de leurs auteurs trop lâches pour se corriger, à celles de "Français manqué" ou de "baragouineur."

A l'oeuvre donc, vaillants et vaillantes, pour l'honneur de notre doux parler et le maintien de cet héritage sacré dont nous avons la garde.

Pour joindre l'effort efficace à nos résolutions, voici quelques mots à corriger dès cette semaine dans nos familles et à l'école: **bonsouère**, bonsoir; **mon pére, ma mére, mon frére**, mon père, ma mère, mon frère; **moé, toé**, moi toi; **ouaye**, oui; **aur'waire**, au revoir; **quéquin**, quelqu'un; **c'bord-citte**, ce côté-ci; **j'shu t'allé**, je suis allé; **ya dû**, il a dû; **ben**, bien; **avoir du fun**, avoir du plaisir; **viens m'helper**, viens m'aider; **y joussent ben**, ils jouent bien.

MERE-GRAND.

(La Liberté).

Honneur commercial

Un enfant demande à son père, qui est marchand, qu'est-ce qu'est l'honneur commercial?

—Je vais t'expliquer par un exemple, répond le père: Tu sais que j'ai un associé, Dupont. L'autre jour un client s'était trompé: au lieu de mille dollars qu'ils nous devait, il m'en a payé deux mille. J'ai pris les mille dollars qu'il a donnés de trop, et les ai partagés immédiatement avec mon associé. Voilà ce que c'est que l'honneur commercial.

L'esprit, a-t-on dit, est le sel de la conversation. Oui, mais lorsqu'il s'exerce aux dépens d'autrui, il la rend piquante jusqu'à l'amertume.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

PREMIERE EPOQUE

L'ENFANCE (1534 à 1633)

(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633

TROISIEME PERIODE
Tâtonnements, 1598-1633

A quoi se résument les entreprises de M. de la Roche, de M. de Chauvin et de M. de Chastes?

M. le marquis de la Roche, catholique, 1598-99.

Henri III n'avait pas bien saisi la nature de cette opposition faite à Jacques Noël par les armateurs de Bretagne et de Normandie. Il se figura que si au lieu de confier le monopole des pelleteries et la colonisation du Canada à un simple homme du peuple, il choisissait, pour mener à bonne fin cette tâche délicate, un gentilhomme populaire dans la région, la nouvelle combinaison fonctionnerait sans difficulté. Il transféra donc la commission de Noël au marquis de la Roche, qui devra attendre dix ans avant de s'en servir.

Enfin le 22 janvier 1598, de la Roche ayant fait ratifier ses privilèges par Henri IV, mit toute sa fortune au jeu pour appareiller son expédition. Il s'assura les services du fameux pilote Chédotel; mais malheureusement, pour compléter son équipage, il se vit réduit à la dernière minute à la triste nécessité d'amener avec lui soixante galériens.

Forcé de laisser les plus turbulents en quarantaine à l'ile aux Sables, il ne put venir les reprendre avant de retourner en France. Ce ne fut que cinq ou six ans plus tard que Chédotel fut chargé par le roi de rapatrier ces pauvres abandonnés. Il n'en restait plus que douze et dans le plus pitoyable état.

A son retour en France, de la Roche (1599) se vit refuser certains avantages promis par la cour "ce qui lui causa un tel déplaisir qu'il en mourut" nous assure Champlain.

Le capitaine Chauvin, huguenot 1599-1601

L'édit de Nantes ayant été publié en avril 1598, il se produisit aussitôt parmi les huguenots une ruée générale pour accaparer les faveurs royales. Le capitaine de Chauvin réussit à décrocher la commission du marquis de la Roche, à condition de faire passer 500 hommes au Canada, d'y construire une place fortifiée et de s'occuper de la conversion des sauvages.

Il se mit en société avec Pont-Gravé, fit trois voyages à Tadoussac, ne bâtit qu'une misérable bicoque et n'y établit que 16 hommes au lieu de 500. Après avoir ramassé beaucoup de castor il mourut. Chauvin avait amené avec lui M. de Monts, ainsi qu'un ministre protestant mais pas de prêtre, "ce qui n'était pas le bon moyen de planter parmi ces peuples la foi catholique" (Champlain).

Le commandeur Aymar de Chastes catholique, 1602-1603

Il hérita de la commission de Chauvin. "Excellente nomination, déclare Champlain". De Chastes ne vint pas au Canada. Il fonda **la première des grandes compagnies marchandes avec monopole.** Il semble que le plus clair de son mérite, c'est d'avoir découvert Champlain et de s'être assuré ses services.

Donc de 1598 à 1604, il ne se fit pas un pouce de colonisation.

10. Quelle fut en réalité la première tentative sérieuse des Français pour établir une colonie en Amérique?

Ce fut celle de Pierre du Guast, sieur de Monts, calviniste ami de Henri IV. Il était déjà venu à Tadoussac avec Chauvin, sinon comme associé du moins comme touriste. Après la mort de M. de Chastes, il demanda et obtint le monopole pour dix ans, avec la charge de fonder une colonie et d'implanter la religion catholique dans le nouveau monde.

Trouvant le climat de Tadoussac trop rude et le sol peu favorable à la culture, il résolut de s'établir sur les bords de la mer et plus près de la route des Grands Bancs. Il continua de s'appuyer sur la compagnie, fondée par son prédécesseur (marchands de Saint-Malo, de la Rochelle, de Rouen et de Saint-Jean de Luz, etc.), qui portera dorénavant dans l'histoire le nom de Compagnie de M. de Monts.

Il part du Havre avec Poutrincourt, Champlain, Louis Hébert, l'abbé Aubry, etc., le 7 mars 1604.

Après avoir erré quelque temps sur les côtes de la Nouvelle Ecosse, il se fixe enfin à l'île Sainte-Croix, aujourd'hui Dorchet Island (Maine).

Poutrincourt le laisse s'installer et va se choisir un fief sur le continent, à Port Royal; puis retourne en France avant l'hiver, après avoir promis de revenir avec des colons en 1606.

De Monts hiverne misérablement; sur 100 hommes, 80 contractent le scorbut et 36 en meurent. Au printemps 1605, de Monts découragé se préparait à retourner en France, pour défendre son monopole, contre les marchands, **qui veulent le commerce libre** et contre les **catholiques**, qui protestent avec raison qu'un calviniste n'est pas l'homme qu'il faut pour établir la religion catholique parmi les infidèles.

De Monts, arrivé en France, presse Poutrincourt de faire voile au plus tôt. **Poutrincourt arrive à Port-Royal le 27 juillet 1606, jour qui devrait être regardé comme la véritable date de la fondation de Port-Royal.**

Le 24 mai 1607, un vaisseau apporte une lettre de France, dans laquelle de Monts annonce la perte définitive de son monopole et rappelle tout son monde.

Le chef Membertou se charge de la garde du fort; mais tout semble perdu.

11. Que savez-vous des démêlés de Poutrincourt avec les Jésuites?

Le Sieur de Monts ne devait jamais revoir l'Acadie, mais son associé Poutrincourt, qui était un catholique, voulut poursuivre l'entreprise quand même. Il passa deux ans et demi à se chercher des fonds et des associés et finit par obtenir de Henri IV le droit de continuer à exploiter son fief "à ses propres frais", à la condition d'amener des Jésuites en Acadie.

A la dernière minute, pour ne pas se brouiller avec ses bailleurs de fonds, qui étaient tous des Huguenots et détestaient les Jésuites comme le diable l'eau bénite, Poutrincourt choisit comme aumônier un certain Josué Fléché, prêtre séculier du diocèse de Langres et met voile pour Port-Royal le 25 février 1610.

Membertou a été fidèle gardien, tout est en ordre. Six mois plus tard, Biencourt, fils et lieutenant de Poutrincourt apporte à Paris la nouvelle de la conversion de 21 sauvages. La cour se réjouit, mais insiste plus que jamais pour envoyer des Jésuites en Acadie. Les Huguenots s'objectent, et pour forcer les armateurs à prendre à bord de leurs vaisseaux les RR. PP. Biard et Massé, une riche et pieuse dame, la marquise de Guercheville, doit prendre des parts dans la Compagnie.

Les deux Pères arrivent enfin à Port-Royal, le 22 mai 1611, et constatent que toutes ces belles conversions ne signifient qu'une chose, c'est que les sauvages, qui se sont laissés baptiser, sont des flâneurs, qui veulent se faire nourrir par les Français et qu'ils ne savent à peu près rien de notre sainte religion.

La famine se met de la partie et les relations deviennent de plus en plus tendues entre les Jésuites et les hommes de Poutrincourt. Les Huguenots se retirent de la compagnie et Madame de Guercheville se voit forcée d'acheter le reste des parts. Au bout d'un an, constatant la mauvaise volonté des représentants de Poutrincourt, la marquise décide de fonder un établssement indépendat.

Le 12 mars 1613, elle frète le vaisseau "Fleur-de-Mai", sous le commandement du Sieur de la Sausaye, qui à la tête d'un équipage de 48 hommes, s'en va à Port-Royal prendre à leur bord les PP. Biard et Massé et jette les bases d'une nouvelle colonie, à l'île des Monts Déserts.

Cette division des forces était certainement un malheur, dont il est difficile de fixer la responsabilité.

Lescarbot cherche à justifier Poutrincourt et Champlain et condamne Madame de Guercheville. Pour nous cette querelle était le dénouement nécessaire du système absurde d'employer pour coloniser l'Acadie deux éléments aussi irréconciliables que les catholiques et les Huguenots.

12. Quel fut le premier conflit entre Anglais et Français au nouveau monde?

La Virginie, fondée en 1607 "par des gentilshommes ruinés, des piliers de tavernes, des coureurs de mauvais lieux, des banqueroutiers", dit Parkman, dans ses Pioneers of France, ch. VIII; par des "gens plus propres à corrompre qu'à fonder une république", ajoute Bancroft dans son histoire des Etats-Unis, vol I, ch. 5, ne comptait pas moins de 3,000 habitants en 1613.

Le 15 juillet 1613, l'un d'eux, Samuel Argall, capitaine d'un navire de 14 canons et de 60 hommes d'équipage, vint fondre tout à coup sur la "Fleur-de-Mai", dans la rade des Monts Déserts, mit à mort ou fit prisonniers tous les membres de l'expédition, y compris les deux Pères Jésuites.

Trois mois plus tard, le même Argall détruisit de fond en comble Port-Royal et s'acharna même sur les ruines des établissements des Monts Déserts et de l'ile Sainte-Croix.

Cette destruction des établissements français d'Acadie, par les colons de Virginie, en temps de paix, sans aucune déclaration de guerre, est un acte injustifiable de piraterie. Il est le prélude d'une série de coups de main du même genre, qui vont maintenir un perpétuel désaccord entre les colonies françaises et anglaises d'Amérique.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 8 MARS 1933

La justice et la charité

Il y a quelques jours, le Pape Pie XI, en s'adressant aux prédicateurs qui prêcheront le Carême dans le diocèse de Rome, disait que la contemplation des oeuvres divines procurera une confiance qui aidera le monde à émerger de la crise avant la fin de l'Année Sainte. "Si chaque âme, dit le Pape, concentre réellement son attention sur la somme totale des oeuvres divines, elle sentira germer une grande confiance, une confiance que nous avons ressentie Nous-même en proclamant l'Année Sainte pour soulager le monde de la fièvre de pessimisme qui l'agite. Nous sommes fermement convaincu que l'humanité sera dans une bien meilleure situation avant la fin de l'Année Sainte".

Voilà de consolante paroles qu'il fait bon d'entendre en ce temps de crise où les individus comme les peuples se demandent avec angoisse ce que l'avenir réserve de bon ou de mauvais à la société humaine.

Des économistes, uniquement imbus de principes matérialistes, ont essayé, mais en vain, de trouver une solution qui ramènerait un peu plus d'harmonie dans le chaos économique où se débat le monde depuis plus de trois ans. C'est qu'ils ne se sont jamais imaginé que chaque réforme économique est intimement liée à des préceptes de justice et de charité; que ces préceptes obligent tout le monde, ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, les riches, les pauvres, les maîtres et les serviteurs, les patrons et les employés, les producteurs, les marchands et les acheteurs, ceux qui demeurent dans la campagne et ceux qui habitent dans les villes. En un mot, les devoirs sociaux de justice et de charité doivent être accomplis par tous les individus, chacun selon son état et ses responsabilités; et personne n'a le droit d'esquiver l'accomplissement de ses devoirs, sous le prétexte que "c'est au voisin qu'il appartient de commencer à donner l'exemple".

De toutes les vertus sociales, celle de justice est probablement la plus méconnue à l'heure actuelle. L'indélicatesse de conscience, la malhonnêteté, la fourberie ne sont que trop souvent employées dans les transactions commerciales ou autres.

D'autre part, un trop grand nombre de personnes possèdent une "conscience double". Dans le règlement de leurs affaires strictement personnelles, ces personnes sont honnêtes; mais elles ne le sont plus quand elles viennent en contact avec la collectivité. C'est dire qu'elles ne se font plus scrupule de frauder l'Etat, les compagnies d'utilités publiques, les gros magasins, etc. En effet, combien de personnes s'arrêtent à penser que tout ce qui est volé au trésor public augmente les taxes de chaque contribuable? que les comptes qui ne sont pas payés au boucher, à l'épicier, au boulanger ne reçoivent une compensation que par une augmentation dans les prix qui a nécessairement sa répercussion sur chaque famille, sur chaque individu.

Si l'on souhaite travailler efficacement à placer sur une base solide un nouvel ordre social et économique, il importe de commencer à restaurer la notion exacte de la justice et de la charité dans la famille, dans l'école; par la parole et la plume et surtout par l'exemple en agissant honnêtement en tout, partout et toujours.

* * *

"Si chaque âme, comme disait le Pape, concentre son attention sur la somme totale des oeuvres divines", elle pourra se demander si elle a toujours accompli en tout et partout ses devoirs de justice et de charité.

N'oublions jamais que ce n'est que par la collaboration surnaturelle de Dieu et de l'homme que le monde sera sauvé. Et, ce n'est que de cette collaboration entre Dieu et l'homme que surgira le retour aux grandes vertus sociales, gage de paix dans le monde: la justice et la charité.

Maurice Lavallée.

Athéisme militant

Mgr d'Herbigny, évêque titulaire d'Ilion, directeur de l'Institut Pontifical oriental à Rome vient d'adresser aux catholiques l'appel suivant:

"Vous éliminerez de l'humanité toute tendance religieuse."

Ce mot d'ordre soviétique retentit constamment dans toutes les écoles de l'U.R.S.S. Du jardin d'enfants à l'Université, l'étudiant doit absorber chaque jour une leçon d'antireligion. En dehors de cette heure obligatoire, la plupart des maîtres nouveau-modèle saupoudrent leur enseignement de déclamations haineuses ou méprisantes contre toute religion, mais surtout contre le catholicisme.

Vous éliminerez de l'humanité toute tendance religieuse! Avec la religion, tout spiritualisme tombera. La lecture même de Platon est interdite. Un matérialisme logique, absolu, implacable, doit modifier la collectivité. "Muscles, cerveau et sang, ravitaillés en air, aliments et voluptés, produiront le travail imposé, sur un rythme qui tendra de plus en plus à égaler celui de la machine". Ce programme triomphe en U.R.S.S. où nul n'y peut contredire. Le blasphème y devient obligatoire. Les derniers croyants doivent être "liquidés". Malgré la persévérance des martyrs, la masse glisse vers un état pire que l'incrédulité et le scepticisme, vers le désespoir. Et par une caractéristique de l'âme russe, ces blasphémateurs—oppresseurs et opprimés—continuent malgré eux à croire, à rester religieux. Plus ils blasphèment, plus ils sont hantés par le souvenir de Dieu, par la conviction de sa Toute-Puissance et de son triomphe final. Lénine mourut dans cette hallucination qui ne lui laissait plus un instant de repos. La haine naît de cette certitude désespérante. . .

Cette haine poursuit sa lutte implacable dans le monde entier. Moscou a merveilleusement organiser la lutte "contre Dieu" dans le monde entier. Les méthodes de guerre "anti-religieuse" sont adaptées aux tendances de chaque pays et de chaque population. J'ai sous les yeux les prescriptions données aux athées militants pour "vaincre Dieu" en Amérique du Sud et en Afrique équatoriale, aux Indes et en Australie, parmi les diverses populations du Canada comme en Chine et dans les pays musulmans, les tracts imprimés en congolais à Hambourg ou en tamoul à Taschkent, et en espagnol à Salonique.

Les grandes nations chrétiennes sont travaillées par des propagandistes bien stylés. L'épiscopat allemand constate avec quel savoir-faire tous les moyens sont mis en oeuvre par ces "athées militants", petite minorité, extrêmement active: presse, écoles, sociétés d'enfants, théâtres, films, disques chantants ou parlants, troupes spéciales d'acteurs ambulants, pression sournoise ou violente sur les enfants et les familles, pénétration insidieuse jusque dans les écoles confessionnelles.

En France, les apparences restent sauves. Mais Moscou en donne la raison. "En France, il y a assez d'instituteurs communistes, assez de professeurs anti-religieux dans les lycées et en certaines chaires d'université, assez d'éditeurs antichrétiens, pour que se forme certainement la minorité qui, après avoir conquis bientôt le pouvoir par la forme, éliminera de France comme du monde entier toute tendance religieuse". Quelle sera notre réponse?

Mgr d'Herbigny conclut en exhortant les catholiques à la prière et à s'unir pour une lutte active contre la menace bolchéviste.

Latin et irlandais

Rien n'est plus curieux ni, à beaucoup d'égards, plus touchant que l'effort fait par les Irlandais d'Irlande pour la reconquête de leur langue.

Tous les jours, pour ainsi dire, on peut relever des incidents qui illustrent cette politique et l'état d'esprit des chefs de la Jeune Irlande, ainsi que leur volonté d'affirmer que la langue de l'Irlande c'est bien l'irlandais, l'une des formes du gaélique, et non point l'anglais.

Au congrès eucharistique international de Dublin, face aux représentants de tous les peuples, l'affirmation reçut un exceptionnel éclat. C'est en irlandais, comme en latin, que le chef politique de l'Etat libre, M. de Valera, s'adressa au légat du Pape. Et il prit soin de souligner que l'Irlande entière l'approuverait d'avoir ainsi parlé. A la surprise d'un certain nombre, du reste, mais pas de ceux qui le connaissent, M. de Valera n'ajouta point un mot d'anglais à son latin et à son irlandais.

Quelques semaines après, alors qu'il présidait l'assemblée générale de la Société des Nations, à Genève, M. de Valera parlait bien l'anglais, mais il avait le soin de donner à son discours une préface et une conclusion en irlandais.

La semaine dernière, inaugurant le poste radiophonique d'Athlone, par lequel l'Irlande entrera en relations avec une bonne partie de l'univers, M. de Valera avait encore soin de mettre à son discours anglais une finale et un préambule en irlandais.

Et il ne laisse pour ainsi dire point passer une occasion d'affirmer que la conservation et la reconquête de la langue irlandaise sont l'un des grands desseins de sa vie. Chez lui, du reste, affirment maints journalistes anglais, on ne dit jamais un mot d'anglais.

Un incident, vieux de quelques jours à peine, souligne plus nettement encore que beaucoup d'autres l'état d'esprit nouveau.

L'Université nationale d'Irlande, dont M. de Valera est d'ailleurs le chancelier, a récemment décidé de n'éditer ses diplômes qu'en latin et en irlandais, sans trace d'anglais. Trois cents personnes tout près assistaient à cette réunion. La décision ne suscita qu'une dissidence.

Il est assez probable que les dernières difficultés ont ajouté à la force du mouvement gaélique. Emancipation politique, émancipation économique, émancipation linguistique: dans la pensée des chefs tout cela se tient.

O. H. (Le Devoir).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

LES FORTS

(Suite)

Deuxième excursion: vers l'ouest

Revenons au Fort la Corne, ou du moins à la grande Fourche de la Saskatchewan, pour remonter sa branche nord. En cette deuxième excursion, nous allons traverser de l'est à l'ouest et dans son centre toute la région dont l'histoire nous intéresse: d'où la nécessité d'étudier avec le plus grand soin les Forts qui y furent construits.

* * *

6. Fort Carlton

Le premier que nous rencontrons est le Fort Carlton, au 106 degré 35 de longitude ouest.

A l'origine, il y eut deux Forts de ce nom. Le premier fut bâti en 1787, sur la rive sud de la rivière, par la Cie des Aventuriers; le second, en 1797, par la Cie du Nord-Ouest, à 3 milles en amont, sur la rive nord. On les appelait aussi Forts la Montée, parce qu'en cet endroit les voyageurs qui se dirigeaient vers le sud, comme ceux qui s'en allaient au nord vers le Lac Vert ou la rivière Castor, devaient quitter les canots pour monter à cheval.

Des deux Forts, celui de la rive sud était de beaucoup le plus important: il n'employait pas moins de 70 hommes, avec une soixantaine de femmes et enfants, tandis que l'autre n'occupait qu'une dizaine d'hommes et quelques femmes et enfants. Aussi, après la fusion des deux Compagnies, en 1821, ce Fort de la rive sud fut-il seul conservé. C'était un grand espace carré, entouré d'une palissade haute de 20 pieds, avec des bastions carrés à chacun des quatre coins. Dans cette enceinte se pressaient une douzaine au moins de maisons. Bien armé, le Fort Carlton était une véritable petite forteresse: ce qui était arrivé à South Branch House, qui n'était qu'à 20 milles de là, avait enseigné la prudence.

Carlton était pourtant plus encore un grand entrepôt d'approvisionnements pour les autres Forts et pour les voyageurs. Dans ses vastes magasins s'entassaient des carcasses entières congelées, de la viande sèche, des boules de suif, des sacs de pémican, du nerf, de la babiche, des cuirs souples et basanés, et des monceaux de peaux de buffles aux épaisses toisons. (Voir le R. P. Chevallier, ouvrage cité, p. 13, d'après Sir John Franklin, Journey to the Polar Sea, t.I, p. 229).

7. Fort de la Montagne d'Aigle

Après Carlton, la rivière Saskatchewan fait un coude assez prononcé, vers le sud. Au plus bas de ce coude, et dans un bas-fond, non loin de la Montagne d'Aigle (Eagle Hills), un traiteur libre nommé Cole, bâtit un Fort, en 1779. Le pauvre homme fut tué l'année suivante par les Indiens. Alexandre Henry, passant en cet endroit, en 1808, n'y vit qu'un monceau de ruines.

La Cie des Aventuriers bâtit tout à côté un poste fortifié qui fut un des premiers de la région, mais ne semble pas avoir été longtemps en activité, ni avoir eu grande importance. C'est donc assez nous être arrêtés là: avançons vite jusqu'à l'embouchure de la rivière Bataille.

8. Fort de la Rivière Bataille

Les deux grandes Compagnies rivales s'établirent en ce lieu dès 1805, la Cie du Nord-Ouest entre la Rivière Bataille et la Rivière Saskatchewan; la Cie des Aventuriers, sur la rive nord de la Saskatchewan. Après la fusion des deux Compagnies, la Cie de la Baie d'Hudson construisit un nouveau Fort juste à l'endroit où s'élève Battleford aujourd'hui. On sait que cette région fut le centre des hostilités durant la Rébellion de 1885. Le Fort fut alors attaqué et ses magasins pillés. Depuis il n'a pas été rétabli.

9. Turtle River House

En continuant à remonter la Saskatchewan, après avoir passé Battleford, nous arrivons à l'embouchure de la rivière Jackfish ou Pike river, par laquelle le lac Jackfish se décharge; puis, à 5 milles et demi plus loin, nous avons l'embouchure de la rivière Tortue (Turtle river). Entre ces deux rivières et sur la rive sud de la Saskatchewan, à peu près où se trouve Delmas aujourd'hui, la Cie du Nord-Ouest eut un Fort, qui fut abandonné avant 1800, car alors il n'en restait plus que des ruines.

Notons, en passant, qu'il y eut aussi, à des dates que je ne saurais préciser, un poste de traite sur les bords du lac Jackfish lui-même: il est marqué sur une carte de 1875, sous le nom de Murray's Trading Post.

10. Manchester House

A peu de distance de la rivière Tortue, nous rencontrons la rivière de l'Anglais (Englishman river). A 3 milles et demi plus haut, soit à 42 milles de Battleford, sur la rive nord de la Saskatchewan, la Cie des Aventuriers bâtit un Fort, réplique à Turtle river, en 1786. Son fondateur fut l'explorateur Thompson, qui y résida cette année-là et de nouveau en 1793. Un chemin, ou trail, reliait ce Fort à celui de South Branch. Les Indiens qui devaient brûler ce dernier l'année suivante, pillèrent celui de Manchester House durant l'automne de 1793. Il demeura cependant en activité jusqu'en 1860.

11. Fort Pitt

Remontons encore de quelques milles la Saskatchewan, et nous serons au Fort Pitt, l'un des plus célèbres dans l'histoire de nos Missions. Il fut bâti par la Cie de la Baie d'Hudson en 1831, sur la rive sud de la rivière, au 109 degré 50 de longitude ouest. C'était un carré, entouré d'une palissade et fortifié de bastions. Il s'élevait à 100 pas de la rivière. C'est dans ses murs que fut signé le traité avec les Indiens, en 1875, ce qui ne l'empêcha pas d'être rasé par eux dix ans plus tard. Il n'a pas été rétabli.

12. Fort Saskatchewan

Continuant à remonter la Saskatchewan, nous arrivons enfin dans la région dont Edmonton est le centre. Là nous allons voir trois Compagnies se disputer le commerce des fourrures, sans parler des traiteurs libres, qui ne se firent pas faut d'y venir. Pour les suivre dans leur concurrence acharnée, il nous faut commencer par faire un peu de géographie.

Partons du 112 degré de longitude ouest, pour aller jusqu'au 115 degré, en remontant toujours le cours du grand fleuve. Dès le 112 degré 15 nous trouvons, sur la rive nord, l'embouchure d'une rivière appelée Terre Blanche (White Earth river). En regardant la carte, on voit que cette rivière passe légèrement à l'est d'un petit lac nommé Smoky, où se tenait autrefois cantonnée une colonie de Sauvages (1). Continuons. Près du 113 degré, voici encore sur la rive nord, l'embouchure d'une rivière appelée Vermillon (Redwater river). Plus loin, au 113 degré 20, toujours sur la rive nord, remarquons la rivière Esturgeon (Sturgeon river), et même remontons-la, sur la carte. Sa direction générale, si nous jetons un coup d'oeil rapide, est vers l'ouest.

---

(1) A propos de cette rivière Terre Blanche, on ne lira pas sans plaisir, croyons-nous, le récit du fait suivant:

C'était aux environs de 1880. Mgr Grandin voyageait en charrette, avec son compagnon ordinaire, Baptiste Pépin, et un enfant métis, Edouard Cunningham, qui devait être plus tard Oblat et prêtre. Ils arrivent à la rivière qu'ils vont passer à gué. Tous les trois sont dans la charrette, traînée par un cheval. Le passage est dangereux, car la rivière est encaissée entre des côtes à pic de 150 pieds de haut, et le chemin par lequel on y descend est étroit et malaisé. Il faut pourtant s'y engager: les bons anges, sans doute veilleront. Mais qu'est-il arrivé? Le cheval a-t-il fait un faux pas? la charge est-elle trop lourde pour lui à pareille descente? le diable y est-il pour quelque chose? Toujours est-il que tout à coup cheval, charrette et voyageurs sont hors du chemin et culbuttent dans l'abîme! Une touffe de saules les arrête dans leur chute, à 25 pieds ou 30 au-dessus du niveau de la rivière. Par quels moyens se tirer de là? Ils en cherchent en vain. Mais pendant qu'ils y réfléchissent, les saules plient sous le poids qui les écrasent, et la culbutte recommence! Les voilà, cette fois, au bas de la côte, sur le bord de la rivière. Chose merveilleuse, le cheval est sur ses pieds, la charrette sur ses roues et les voyageurs dans la charrette. Et pas un d'eux n'a le moindre mal; la charrette est intacte; le cheval est en parfait état, et pas un bout de cuir de l'équipage ne s'est brisé! Le saint évêque était tout ému, quand il racontait cela, et, s'il n'osait l'appeler miracle, du moins il semblait bien le croire tel. Le lecteur voudra-t-il le croire avec lui, qui l'en oserait dissuader?

Philippe d'ARMOR.

(A suivre)

Conférence du Père Bouvier, S.J.

(Suite et fin)

Il y aurait trois correctifs à apporter:

La sécurité de l'épargne.

La surveillance des coalitions pyramidées, de la surcapitalisation.

La limite de l'inflation du crédit.

Plus de 25 pour cent des opérations commerciales ou financières sont frauduleuses, dit-on, parce qu'elles abusent de la confiance du public. La faillite de Insull et le suicide de Kreuger nous ont ouvert les yeux. L'été dernier, aux Etats-Unis, une Banque de Boston de très haute réputation comparaissait en justice au sujet de $30,000,000 d'obligations lancées au public moyennant une commission de $8,000,000.

—Quelles étaient les sécurités offertes par Kreuger, demande-t-on aux directeurs de la banque?

—Un monopole d'allumettes que le gouvernement Brésilien confiait à Kreuger", fut la réponse.

—Quelles étaient les garanties, les preuves de cette volonté du gouvernement?

—Nous n'en avons pas; la seule garantie était le télégramme de Kreuger lui-même La Cour constata que le monopole du gouvernement Brésilien avait été imaginé par le financier fraudeur. La banque s'excusa de sa naïveté grâce à la commission de huit millions de dollars. Et voilà comment on fraude le public!

Au Canada, nous avons 22,742 compagnies ou corporations (statistiques de 1931) affichant un capital de $8,442,229,420. Il serait intéressant de savoir la proportion de capitaux fictifs et souscrits. Aujourd'hui, on pyramide les corporations et on les relance de nouveau dans le public avec une surcapitalisation parfois triplée.

Si les gouvernements étaient plus sévères dans la surveillance des manipulations financières, que d'abus et d'injustices criantes seraient peut-être évitées!

Il manque quelque chose

A mesure que nous pénétrons dans le détail de la réorganisation nouvelle, nous constatons que ce n'est pas tant le nouveau des cadres qui s'impose que le renouveau du personnel. En somme, c'est une économique concertée que nous voulons dont le "principe directeur n'est pas la dictature ou la libre concurrence sans limite, mais la charité et la justice sociale". C'est une économique contrôlée dont l'organisation doit être "informée par un ordre juridique et social". C'est une économique qui relève de l'autorité publique, de l'Etat en tout ce qui le regarde. Et nous voilà au terme d'une austère recherche! Nous avons pénétré dans ce labyrinthe compliqué: le soviétisme nous a découragés; le fascisme nous a laissés songeurs; la réorganisation nouvelle dans l'industrie et la finance cadre mieux avec nos habitudes, mais elle nous laisse encore sceptiques et hésitants. Il manque donc quelque chose. Les plus beaux plans d'économie concertée auraient beau être poussés et adaptés à nos conditions canadiennes, ils provoquent encore la moue et le sourire narquois. Il faudrait beaucoup de naïveté et peu d'expérience pour croire aux changements du soir au lendemain. Les idées ne manquent pas; les principes, non plus, les bonnes volontés, encore moins; on a beau parler, gémir, se plaindre, on ne construit pas. Alors où aller? Vers qui se tourner?

Dans l'énervement et l'excitation de condamnés qui risquent leur tête, les hommes d'Etat et les directeurs de finances vont à droite et à gauche en quête de plans nouveaux; ils se raccrochent à leurs triomphes d'hier et ils n'ont que le passé pour calculer l'avenir. Faillite humiliante qui bouleverse et abat l'univers. Plans, pensées, bruits nouveaux soulèvent dédains, plaintes et sarcasmes: échos confus des derniers cris d'une société qui meurt! Et pourtant, ce ne sont pas les derniers râles d'une société qui meurt mais les premiers vagissements d'un monde qui naît.

Ecoutons, mesdames et messieurs, cette voix de dix-neuf siècles d'expérience, toujours douce, claire, toujours inébranlable et éternelle dont l'accent nous sort de ce marasme et de cette mélancolie. "Du rayonnement de l'esprit évangélique sur le monde sortiront cette restauration de la société et la Paix du Christ dans le règne du Christ". **Economique et Evangile, Economique et Charité,** cela peut provoquer le sourire du penseur superficiel; mais si nous allons au fond des choses, nous conclurons dans le froid raisonnement qu'une réforme des institutions économiques appelle une réforme des moeurs et que tenter l'une sans l'autre, c'est jouir de la lumière du jour sans le soleil. Les institutions économiques attendent l'appui des individus et des coeurs.

Sur des coeurs remuants et vides on ne bâtit rien de stable, il est vrai, mais sur des coeurs remplis de Dieu, de sa Justice et de sa Charité, reposent les mondes nouveaux. Tournons-nous vers Rome, vers ce Saint-Père bien-aimé! Hier, en regardant les nations et les peuples en désarroi, les sanglots entrecoupaient son "Misereor Super Turbam"; aujourd'hui, succèdent les accents de promesse et d'espérance; il nous garantit avec l'Année Sainte la fin des tempêtes et le calme des mers. Allons à lui avec confiance et nos yeux grands ouverts embrasseront enfin l'horizon brillant des splendeurs nouvelles!

Emile BOUVIER, S.J.
Collège des Jésuites.

Le 13 janvier 1933.

Livres nouveaux

"La poésie canadienne française"

par l'abbé Albert Dandurand

La poésie, genre dans lequel nos écrivains ont le plus écrit et le mieux réussi, au dire de la critique, méritait avant tout autre son historien. Les éducateurs ont, d'ailleurs, maintes fois déploré l'absence d'un manuel consacré exclusivement à la poésie canadienne, car les oeuvres de nos poètes, car les oeuvres étudiées et analysées dans les collèges. C'est cette lacune que s'est efforcé de combler M. l'abbé Dandurand dans son ouvrage qui vient de paraitre aux Editions Albert Lévesque.

L'auteur a ordonné son travail de façon à ce qu'il puisse servir à la fois de manuel dans les maisons d'éducation et de livre de lecture pour le public en général. Il a divisé son ouvrage en trois grandes parties: la période classique, de 1800 à 1860: la période romantique, de 1860 à 1900; la période contemporaine, de 1900 à nos jours. Chaque partie renferme une étude synthétique des sources d'inspiration, des tendances et de la valeur de chaque école, ainsi qu'une étude analytique des principaux représentants de chacune. L'abbé Dandurand s'attarde davantage à l'analyse des oeuvres des poètes contemporains, et la lecture des pages qu'il consacre aux caractères généraux de cette dernière période suffira à indiquer, à quiconque désire une idée de la valeur de cet ouvrage, que l'auteur fait preuve de bon goût, de jugement et d'impartialité. Les professeurs de collège accueilleront sans doute avec empressement ce premier ouvrage du genre publié chez nous et qui leur est particulièrement destiné.

"L'Histoire de la Poésie canadienne française", volume de 250 pages, abondamment illustré, est en vente au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

L'Actualité Economique

Sommaire, février 1933

Le bilan de l'économie dirigée, Pierre Clerget, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.

Science et commerce, Paul Riou, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Une lutte économico-sociale, Max Turmann, professeur à l'Université Fribourg.

Le bois en France, Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Dijon.

Faits et nouvelles: L'emploi au Canada en 1932; statistiques et statisticiens; le problème du blé.

A travers les revues: La conférence économique internationale; les problèmes de la distribution.

Les livres.

La session provinciale

Discours de M. Omer St-Germain — Adoption d'un amendement soumis par M. J. M. Déchène—Une banque nationale—Les estimés budgétaires

(Suite de la page 1)

duite de 50 p. 100. M. George Hoadley, ministre de l'agriculture, déclara en marge de cette résolution que les autres provinces de l'Ouest tiendraient probablement une conférence

L'ardeur est à son comble! chacun semble faire de son mieux. La prière et l'étude, points les plus importants l'été prochain pour discuter l'opportunité d'établir une taxe uniforme sur les pelleteries, M. Duggan, chef du parti conservateur a demandé l'ajournement du débat. M. Giroux s'efforça de faire comprendre que la taxe est trop haute si on la compare avec le prix de vente actuel de la fourrure. N'est-il pas préférable de réduire la taxe que d'avoir plusieurs des trappeurs sur le "relief"? demanda M. Giroux. Si le prix de la fourrure baisse, il serait logique d'abaisser aussi le taux de la taxe. M. Hoadley cita des chiffres pour démontrer que l'Alberta, en comparaison avec les autres provinces, n'imposait pas une taxe plus élevée.

Les estimés budgétaires

L'hon. M. R. G. Reid, trésorier provincial, a présenté jeudi dernier le budget de l'année fiscale 1933-34. Nous donnons ci-dessous un résumé succinct mais substantiel de ce budget.

M. Reid espère que la prochaine année fiscale se terminera avec un surplus estimé à $9,700.

Il annonce que la taxe sur la gazoline sera augmentée d'un sou le gallon.

Un nouvel arrangement relatif aux licenses d'automobiles prendra effet le 1er avril.

Les dépenses prévisibles subissent une réduction de $1,701,734.

Il y a une réduction de $1,349,169 dans l'estimé des revenus.

Le 31 décembre 1932, le déficit accusait une diminution de $3,298,852.

Les crédits votés par la législature subiront une diminution de $3,031,282.

Les réductions dans les salaires se chiffreront par $160,000.

Le coût d'entretien des grandes routes sera diminué de $350,000.

Les octrois scolaires seront coupés de $92,172.

L'octroi accordé annuellement à l'Université sera réduit à $118,388.

Le nouvel arrangement relatif aux licenses d'automobiles ne sera rendu public que le 1er avril. La taxe perçue sur chaque gallon de gazoline sera désormais de six sous au lieu de cinq.

M. Reid, en présentant son budget, déclara que le revenu probable de la prochaine année fiscale, (1933-34), se chiffrerait par $15,473,174 et que les dépenses s'éléveraient probablement à $15,463,470, ce qui donnerait un surplus de $9,700.

M. Giroux propose la création d'une Commission de contrôle

M. L. A. Giroux a présenté une résolution qui a rencontré l'adhésion de toute la Chambre. Dans cette résolution M. Giroux demande que le gouvernement fédéral adopte la législation nécessaire à la nomination d'une Commission chargée de contrôler les émissions d'actions faites par les compagnies à charte fédérale. En présentant sa résolution, M. Giroux souligna le fait que des millions avaient été volés au public au moyen des manipulations du "capital mouillé". Il n'existe pas actuellement de législation fédérale pour empêcher les financiers véreux de jouer avec l'argent du peuple.

Parlant en faveur de la résolution, l'hon. M. Brownlee dit que si les représentations que les provinces de l'Ouest, appuyées par la province d'Ontario, avaient faites en 1927 au gouvernement fédéral, avaient été appuyées par la législation nécessaire, on aurait empêché les nombreux méfaits de la spéculation et rendu moins lourd le poids de la dépression. Les gens ont été incités à acheter des actions dans des compagnies qui présentaient des prospectus fort alléchants et où on pouvait lire les noms de personnes fort respectables. Néanmoins, ces personnes ayant aujourd'hui perdu tout l'argent placé dans ces entreprises plus ou moins louches, deviennent de faciles proies du communisme.

La Chambre adopte un moratorium

Le comité plénier a adopté un bill relatif à l'établissement d'un moratoire temporaire, afin d'empêcher les créanciers de prendre sans délai les mesures de forclusion ou de saisie tant que le nouvel acte du rajustement des dettes n'aura pas été mis en vigueur. D'après ce bill, aucune action de saisie, de forclusion, de vente de terre, ne pourra être intentée par un créancier sans que celui-ci ait auparavant obtenu une telle permission du directeur de la Commission de rajustement des dettes. Ce moratorium est rétroactif à partir du 1er juillet 1933.

Les membres du pool pourront voter

Un bill privé présenté devant la Chambre demande que le privilège de voter accordé aux membres du pool dont le contrat expire au mois de juillet prochain soient prolongés. Comme on ne fera pas signer de nouveaux contrats cette année aux membres, on veut cependant leur permettre d'exercer leur privilège de voter.

Amendement au discours du budget

M. Webster secondé par M. Déchène, a proposé l'amendement suivant au discours du budget:

"Attendu que le gouvernement en 1930 estimait avoir un surplus de $73,741.00 y compris les estimés du ministère du réseau provincial téléphonique, alors que le résultat actuel démontre un déficit de $2,450,751.56; et

"Attendu que le gouvernement en 1931 s'attendait à un déficit de $376,841.61, y compris celui du réseau téléphonique, qui devint un déficit de $5,768,332.38; et

"Attendu que le gouvernement en 1932 espérait montrer un surplus de $149,200.00 en se basant sur les recettes perçues par l'impôt provincial sur le revenu, surplus que le gouvernement ne pourra proclamer puisque le rapport du vérificateur pour les neuf premiers mois de l'année montre un déficit de $1,395,483.45; et

"Attendu que le coût des secours aux chômeurs a été payé par de l'argent emprunté et qu'alors l'assemblée n'est pas responsable de ces déficits; et

"Attendu qu'il n'est pas fait mention dans le discours du budget de mesures susceptibles de protéger adéquatement le réseau téléphonique de la province, lequel constitue notre meilleur actif commercial et social; et

"Attendu que les estimés montrent qu'une partie considérable de la réduction des dépenses provient de la baisse des salaires des fonctionnaires gagnant moins de $2,000 et du renvoi de quelques-uns de ces derniers, mais qu'une réduction équitable dans les salaires des fonctionnaires du gouvernement grassement payés n'a pas été faite;

"Il est résolu que cette assemblée avise le gouvernement de Sa Majesté de reconsidérer les estimés et les reviser dans le but de réduire davantage les hauts salaires payés à certains fonctionnaires, d'effectuer de plus grandes économies dans l'administration, d'éloigner la perspective d'un autre déficit probable et prendre les mesures nécessaires à la bonne administration financière du réseau téléphonique provincial afin de l'arracher d'une ruine imminente."

M. King expose le nouveau programme du parti libéral

Il préconise les bas tarifs, les accords commerciaux réciproques avec tous les pays, l'assurance contre le chômage et une banque centrale nationale

OTTAWA.—Un programme libéral en 14 points a été défini à la Chambre des Communes la semaine dernière par le très hon. W. L. MacKenzie King, comme prélude de la délégation aux limbes de l'oubli de la résolution Woodsworth proposant l'établissement d'une fédération coopérative au Canada.

Dans la première partie de son discours de deux heures, alors qu'il attaqua la Fédération du Commonwealth Coopératif et sa politique, le chef libéral obtint des applaudissements des conservateurs et de ses partisans, mais lorsqu'il exposa son nouveau programme les applaudissements ne lui vinrent que du groupe qui l'entourait. Les conservateurs accueillirent ce programme par un froid *silence*.

En résumé, les 14 points soumis par M. King furent les suivants:

1.—Traiter le chômage par l'intermédiaire d'une commission nationale représentative coopérant avec les provinces et municipalités. Comme mesure permanente le parti s'engage à instituer des mesures aptes à procurer du travail en réveillant l'industrie et le commerce, et à instituer un système national d'assurance contre le chômage.

2.—Abolir les augmentations extravagantes du tarif faites par la présente administration.

3.—Abolir toutes les taxes additionnelles non justifiées sur les importations, comme les droits de "l'exchange dumping".

4.—Substituer la stabilité à l'incertitude dans l'administration des lois douanières.

5.—Promouvoir le commerce avec toutes les nations et négocier des accords commerciaux avec n'importe quel pays disposé à trafiquer avec le Canada sur une base de réciprocité.

6.—Continuer la politique libérale de la préférence britannique par une réduction au pourcentage des tarifs existants, au lieu d'une augmentation au pourcentage contre les pays étrangers dans les tarifs existants.

7.—Chercher à mettre fin au contrôle artificiel des prix et aux accords qui limitent le commerce, en imposant de nouvelles sanctions, au besoin, pour rompre les combines.

8.—Etablir un contrôle des placements pour empêcher l'exploitation par la vente de titres sans valeur, ou stock mouillé.

9.—Etablir un conseil de contrôle du placement pour surveiller l'émission de titres de compagnies incorporées par chartes fédérales.

10.—Les libéraux croient que le crédit est une affaire publique et n'est pas pour le seul intérêt des banques. Le parti est en faveur de l'établissement immédiat d'une banque nationale centrales pour accomplir la fonction de l'escompte et le contrôle de l'émission de la monnaie.

11.—"Nous croyons à la nécessité de réduire le fardeau des intérêts et des impôts. Il y a amplement de place pour opérer une telle réduction en reconsolidant la dette et en diminuant le taux d'intérêt.

12.—"Les libéraux sont pour la liberté d'opinion, l'association libre et, pour arriver à cette fin, au rappel de la section 98 du code criminel et à l'abolition de la pratique actuelle des déportations arbitraires."

13.—Un budget équilibré.

14.—Une revision complète des frais d'administration fédérale, provinciale et municipale.

Le chef libéral basa son opposition à la résolution Woodsworth en disant que la politique du commonwealth coopératif aurait pour effet d'abolir la propriété privée, en lui substituant une nationalisation sans limite de l'industrie. "Le système capitaliste a des défauts", dit-il, "mais il est possible d'y remédier."

La session fédérale

(Suite de la page 1)

serait fait dans le système d'affranchissement, et qu'un conseil composé d'un représentant de la tribu indienne, un représentant du département des Affaires Indiennes, et un juge de cour de district, serait constitué pour étudier chaque application.

Le chômage

Pendant que la Chambre discutait les moyens de remédier au chômage et se montrait généralement mécontente des méthodes passives du gouvernement qui se contente de payer les comptes sans songer à les faire disparaître, les rumeurs de gouvernement d'union flottaient dans l'air. Les libéraux, réunis en caucus, ont nettement repoussé cette idée, qu'ils considèrent comme un autre expédient des conservateur pour garder le pouvoir malgré la réprobation générale dont ils sont l'objet parmi la population.

Sir Arthur Currie, doyen de l'Université McGill, a attaché le grelot au cou du chat en parlant de la nécessité d'un cabinet d'union en face de la crise. "Si un ministère national était nécessaire au temps de la guerre, cette solution est encore plus indispensable au cours de la crise actuelle, alors que le peuple souffre davantage", déclara-t-il ici dans une causerie. Comme contre partie de cette déclaration, les libéraux, au cours de leur caucus, ont péremptoirement déclaré que ce n'est pas un cabinet national, mais un cabinet libéral qu'il faut au pays.

Le débat sur le chômage a révélé l'état d'esprit de la gauche de la Chambre et le député de Mégantic, M. Eusèbe Roberge, a dit sans ambage que les conservateurs ne doivent pas s'attendre à ce qu'un groupe quelconque consente à s'affilier à la politique aveugle de l'administration présente. La députation de Québec a décrit dans les termes les plus sincèrement apitoyés la grande misère des cultivateurs et des ouvriers de la province française. Les fermiers vendent leurs denrées à des prix ridiculement bas.

Il est curieux de constater qu'au cours de toute cette discussion sur la prpoosition de l'hon. Wesley Gordon, ministre du Travail, de prolonger jusqu'au 31 mars 1933 le régime des secours directs, les représentants des groupes vraiment canadiens, c'est-à-dire les députés canadiens français, défendent avec énergie les traditions. Ils demandent surtout de les coordonner pour le plus grand bien de la population, tandis que les éléments nouveaux, dont la plupart sont des importés de date plus ou moins récente, lancent les projets les plus saugrenus de prétendue réforme sociale.

Tandis que les uns supplient le gouvernement de réfléchir à ses actes et d'améliorer ses méthodes pour répondre aux besoins nouveaux du public, les autres, implantés depuis peu d'annés au Canada, parlent de chambardement et de démolition, de soulèvement et de révolution. Un orateur, M. Armand Lavergne, disait à une assemblée patriotique récente, que les Canadiens français ont été les premiers à s'établir au Canada, et qu'ils seront probablement les derniers à l'abandonner, et la discussion d'hier était dans le même ordre d'idées.

LEGAL

Dimanche dernier nous avons assisté à la dernière partie des joutes de détail de la ligue de hockey du nord d'Edmonton, et c'est St-Albert qui remporta la victoire. Félicitations à qui de droit. Félicitations aux vainqueurs sans doute, qui ont réussi à faire, dans les dix minutes supplémentaires, le point décisif. Félicitations aussi à l'équipe locale, vaincue, qui s'est défendue avec son ardeur accoutumée. Le trophée Peter McKay, qui était en notre possession depuis mars 1932 a pris le chemin de St-Albert, d'où il est originaire. Ce sont nos joueurs qui comptèrent les deux premiers points, Léon Riopel dans la première période, et Arthur Proulx dans la seconde. Les joueurs de St-Albert firent ensuite deux points, l'un dans la seconde période, l'autre dans la troisième période. Les deux camps se trouvant égaux, il fallut jouer dix minutes supplémentaires durant lesquelles St-Albert fit le point qui nous fut fatal. L'assistance était très enthousiaste et sans contredit la plus nombreuse de la saison.

A notre soirée de dimanche soir, 5 courant, les prix de la partie de cartes furent décernés à Mlle Blanche Montpetit, 1ère des dames, et à Mme Jules Baert, 2ème; à Léonard Caron, 1er des hommes, et à Donat Lecavalier, 2ème. Les prix de consolations furent adjugés à Mme Lorenzo Provost et Georges Gagné. Le programme des vues animées consista en une comédie prise sur le vif et qui fut très goûtée du public. Dimanche prochain ce sera un drame poignant, intitulé; l'amour d'une mère ou la puissance du silence.

Malgré le vent et la neige de ces jours derniers, les deux milles qui nous séparent du grand chemin restèrent ouverts aux automobiles. Chose extraordinaire si l'on se rappelle que l'an dernier la circulation fut plus d'une fois littéralement bloquée. Mais il est à caindre qu'elle le soit aujourd'hui même, mardi, car la tempête fait rage depuis ce matin.

Jean Duthel s'est rendu acquéreur de la propriété de Mme J. Bianic, sise sur le haut de la côte à trois quârts de mille est du village, ainsi que son mobilier. Mme Bianic, qui est résidente de Legal depuis 1913 s'en retourne en France prochainement.

A la dernière assemblée du conseil municipal, Arsène Therrien a été engagé comme secrétaire du village. Arthur Carrière, qui sort de charge, a occupé le secrétariat pendant dix ans et demi.

J. J. LeBlanc, inspecteur des écoles, était en tournée d'inspection au cours de la semaine dernière. Il a rendu visite aux différentes classes de l'école du village, excepté la classe des cours supérieurs qui sera visitée par un inspecteur spécialement désigné.

Patrick Charrois, un des garçons de M. et Mme J. Bte Charrois, du district Boudreau, a été opéré pour appendicite et est de ce fait patient à l'hôpital Général.

Mme Roméo Hurtubise a reçu la triste nouvelle de la mort de son vieux père, Damien Bissonnette âgé de 80 ans. Il est mort dans sa paroisse natale de St-Polycarpe, comté de Soulanges, où il a toujours résidé et où il fut toute sa longue vie, un modèle édifiant de piété, d'honnêteté et de sobriété. Il fut recommandé aux prières. R.I.P.—Corr.

—oOo—

Des décrets pour protéger les banques

Les Etats américains les adoptent pour empêcher les retraits

NEW-YORK.—Plusieurs banques fonctionnent sous la protection du gouvernement de leur état qui tente de contrebalancer les influences au moyen d'actes législatifs et administratifs.

A Washington, le sénateur Borah a déclaré qu'il croyait que le congrès devrait, dans l'avenir, s'occuper spécialement de la garantie fédérale sur les dépôts des banques.

En plusieurs états les autorités bancaires ont profité des mesures d'urgence restreignant les retraits de dépôts.

Les législateurs du Kansas ont voté un bill permettant aux banques et aux créanciers de formuler des plans de réorganisation qui, avec l'approbation de 80 pour cent des créanciers et du département des banques de l'état protégeraient tous les créanciers en général.

Dans la plupart des cas, la limite des retraits a été fixée à cinq pour cent.

—oOo—

Le maire Cermak est mort

Il succombe aux blessures infligées par Zangara

MIAMI, [illegible]—Le maire Anton Cermak de Chicago, sérieusement blessé d'un [illegible] par Guiseppe Zangara, le [illegible] dernier, qu'il destinait au [illegible] Roosevelt, est décédé lundi matin dans un hôpital de Miami. Il [illegible] dans le coma depuis plusieurs [illegible]. On croit que l'assassin [illegible] procès sous l'accusation de [illegible]. Mme Joseph H. Hill, une [illegible] des victimes de Zangara, est [illegible] un état fort critique.

Mgr Camille Roy à la Sorbonne

Inauguration de ses cours sur les origines de la littérature canadienne

PARIS.—Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec, Canada, ancien président de la Société royale du Canada, a inauguré mercredi soir à la Sorbonne une série de cours sur les origines de la littérature canadienne. Mgr Camille Roy est le quatrième canadien à prononcer des cours et conférences dans cette institution célèbre. Mgr Camille Roy a fait ressortir la ténacité des Canadiens français à conserver le caractère particulier de leur culture. Au cours de sa conférence il a aussi esquissé les débuts de l'histoire parlementaire canadienne.

S. E. M. Philippe Roy, ministre canadien à Paris, assistait au cours de Mgr Roy, ainsi que de nombreux professeurs et élèves de la Sorbonne. Il va sans dire que tous les Canadiens de Paris s'étaient pressés au pied de la chaire de Mgr Roy.

—oOo—

Le public est écoeuré

Des intrigues sexuelles

NEW YORK.—Samuel Goldwyn, cinéaste, que personne ne songerait à qualifier de puritain ou de prude, vient de lancer une bombe dans la direction des vues "sexuelles".

"Ces films immoraux ont vu leurs meilleurs jours, s'écrie-t-il. Le sexe et la pègre sont choses du passé aussi bien que le journal d'hier. Je crois très sérieusement qu'il est temps de retourner aux films vêtus et de se laver des éclaboussures et des ordures de ces dernières années. Je crois que les belles vues du bon vieux temps auraient l'effet d'un courant d'air frais dans une atmosphère viciée par une avalanche de sexe et de gangsters infligée à l'industrie.

"Le jour des "vedettes de l'écran" est passé, dit-il, tué par la production en masse de Hollywood. On ne devrait pas montrer une personnalité de ciné plus qu'une ou deux fois l'an. Si vous donnez à une étoile une bonne pièce par année, vous réussissez très bien. N'est-ce pas Maude Adams qui avait attendu quatre ou cinq ans pour une pièce dans laquelle elle consentait de remplir un rôle?"

—oOo—

Un bureau fédéral de la censure

MONTREAL.—L'établissement d'un bureau de censure à Ottawa afin de réduire à néant la mauvaise influence, manifestée à dessein, de certains journaux étrangers qu'on laisse entrer au Canada et qui y répandent l'indécence par le mot et l'illustration, a été recommandé par M. M. E. Nichols, président de la Presse Canadienne, parlant devant les membres du club canadien, à l'hôtel Windsor.

"J'espère qu'un jour, dit-il, nous aurons un gouvernement assez sage et assez hardi à Ottawa pour établir un bureau de censure. La censure dont je demande l'application ne serait pas contre les agitateurs politiques, mais bien en faveur d'un nettoyage raisonnable des nouvelles imprimées".

—oOo—

— PATRONNEZ NOS —
— ANNONCEURS —

T. R. P. Labouré

(Suite de la page 1)

sens, économe provincial, les RR. PP. Larose, curé de Saint-Paul; Binet, curé de Saint-Albert; Moulin, Le Chevalier, Gouy, Boyer, Bidault, Simonin, Bouchard tous O.M.I., et tout le personnel du Juniorat. W. Wright, professeur de musique.

Peu de temps après le dîner, après avoir causé avec les Pères, le T. R. P. Labouré repartait pour se rendre en Colombie où il fera la visite des maisons de la province Saint-Pierre de New Westminster et de là regagnera le Texas où il va mettre ordre aux affaires qu'il avait laissées, sans soupçonner que ses frères les capitulants allaient l'élever à la direction de sa congrégation.

Le passage du T. R. Père laissera à Edmonton une trace durable, surtout dans l'âme et le coeur des Pères Oblats qui espèrent que cette première et trop rapide visite ne sera pas la dernière.

Nous formons pour le distingué visiteur des voeux de bon voyage et de réussite pour le succès de son généralat.

—oOo—

On signale une augmentation dans l'alimentation par le blé entier

La popularité croissante dans l'usage des aliments de blé entier est, suivant l'avis d'autorités médicales, l'une des plus louables tendances du jour. La preuve de cette augmentation nous est donnée par la Canadian Shredded Wheat Company Ltd., indiquant que près de 2,000,000 de familles canadiennes font usage de blé entier dans leurs menus quotidiens. Quoiqu'il n'existe aucune statistiques comparatives pour les dix dernières années, il est connu que l'augmentation fut remarquable au cours de la dernière décade. Cette tendance bénéficie à toute la nation.

Un facteur de cette grandissante popularité du blé entier est sans doute attribuable à l'esprit d'entreprise des manufacturiers offrant des marques de blé entier préparé sous une forme particulièrement séduisante, tel les biscuits "Shredded Wheat" qui sont cuits et prêts à manger.

Les mets ci-dessus, comme certains autres, sont particulièrement adaptables à la tendance des "repas légers" et des "diètes d'abstinence." Le blé entier, avec ses carbohydrates pour l'énergie, ses sels minéraux pour les os et les tissus, ses vitamines B et C pour l'énergie, et le son comme régulateur est aliment de "qualité au lieu de quantité"

Un autre facteur est la facilité avec laquelle ces mets de blé entier se servent à table. Ainsi, des biscuits "Shredded Wheat", peuvent être servis chaud ou froid et toujours être appétissants.

Un repas bien équilibré et fournissant pratiquement tous les sels et vitamines nécessaires au maintien re la santé corporelle et de l'énergie, consiste à servir deux biscuits "Shredded Wheat" froid avec du lait ou de la crème et des fruits. Alternativement les biscuits peuvent être chauffés dans une casserole et servis sous forme de gruau avec les mêmes compléments.

Ce sont les méthodes éducatives de la faculté de médecine, aidés de la judicieuse publicité des manufacturiers qui ont favorablement influencé le public à faire un usage plus généreux du blé entier. Dans l'intérêt de la santé publique et de notre principale industrie.

SAINTE-LINA

Dimanche dernier à Sainte-Lina, à la grand'messe, notre pasteur nous a lu la lettre de S. Exc. Mgr J. H. O'Leary, concernant le règlement du carême. M. le curé nous en donna une explication bien nette.

Dimanche soir, il y eut une partie de cartes, à la salle paroissiale. Une jolie représentation fut donnée par les Enfants de Marie. Elle nous a vivement intéressés et nous a délassés jusqu'à la fin de cette si belle veillée paroissiale. De beaux prix furent décernés aux gagnants. Prix des dames, gagné par Mme Thomas Taylor, qui l'offrit à M. le curé. De fameux objets furent vendus à l'enchère: un couteau de trappeur monta à un joli prix misé par M. Déchêne, jr. Tous se retirèrent à une heure avancée de la nuit.

Nous avons le chagrin de vous faire part du malheur qui est arrivé à la famille A. Lafleur, à la suite de l'incendit de ses bâtiments, avec la perte de quatre chevaux et plusieurs bêtes à corne. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Mercredi, le 1er mars, eut lieu la cérémonie de la bénédiction des cendres, et l'imposition des cendres sur la tête des fidèles.

Vendredi, le 3 courant, était le premier vendredi du mois de St-Joseph. M. le curé a rappelé le devoir qu'on tous les hommes de s'approcher des sacrements à l'occasion du mois de mars qui est le mois de saint Joseph, patron des chefs de famille, afin d'obtenir les grâces nécessaires pour bien élevers leurs enfants.

Il y aura une partie de cartes le 26 mars prochain, à la salle paroissiale. Il y aura aussi des objets mis à l'enchère, d'une utilité remarquable. A la dernière veillée, un objet fut vendu de cette manière et l'heureux gagnant promit d'être présent encore cette fois.

Cordiale invitation à tous.—Corr.

GIROUXVILLE

Baptêmes. A M. et Mme Hilaire Corriveau, (Cécile Bougie), une fille Marie Louise Thérèse Aline. Parrain et marraine: Aimé et Eline Bougie, de Ste-Lina, frère et soeur de la mère, représentés par M. et Mme Horace Deslauriers, amis de la famille.

A M. et Mme Guillaume Monette, un fils baptisé Joseph Donosa Germain. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Lafontaine.

Radio et français. Encore et toujours, nous dira-t-on, sur le français à la radio. Mais oui et pourquoi pas? Nous sommes heureux de lire la résolution ou lettre ouverte envoyée à la Commission de la Radio canadienne par l'exécutif de l'A.C.F.A. Nous avons, pour notre part, fait circuler requêtes dans notre coin de pays dans le même but et les avons adressées au secrétaire de la dite Commission, M. Landry, et comme nous l'indiquions dans notre dernière correspondance, nous ne cesserons de prier!

L'heure des enfants et le français au poste CJCA, Edmonton. Tous les soir, à 5 h., le poste CJCA, du Journal d'Edmonton, un programme spécialement adapté aux enfants et irradié sous la direction de M. Farmer. Nous aimerions pouvoir rencontrer ce bon et gentil M. Farmer qui a l'air de se mouvoir si allègrement au milieu des petits! pour lui dire notre admiration et lui témoigner notre reconnaissance pour la part sympathique qu'il ne ménage pas aux nôtres dans l'attribution des programmes, de chant, musique, etc. Nous aimons l'entendre se "risquer, comme il le dit lui-même, à balbutier les annonces en français". Merci!

Rien d'étonnant que ces programmes soient surchargés des semaines à l'avance et que le bureau soit forcé de refuser ou retarder les envois, demandes, etc.

Pour l'heure de jeudi dernier, un joli programme bilingue, assorti de musique, piano et cornet, préparé par Mme Dr Giroux de St-Albert par des petits amateurs de 10 et 12 ans à peine. Félicitations et que l'exemple en entraine d'autres! C'est notre souhait et celui de beaucoup de nos compatriotes de langue anglaise.

—Corr.

JOUSSARD

Mercredi, le 21 février, tout Joussard se réunit chez M. Pierre Carrier pour souhaiter à cet ancien colon une bonne et heureuse fête. Au début de la soirée, l'on découvrit que M. Jos. Boily célébrait aussi son anniversaire de naissance. Alors on les frappa ensemble et les complimenta chaleureusement.

Tous se divertirent agréablement, et apprécièrent beaucoup la musique de MM. Frank Golz, A. Pipper, et de Gérard Boivin.

On se sépara à une heure assez avancée emportant un joyeux souvenir de cette petite soirée.

Outre les Joussardiens, l'on remarquait parmi l'assistance, M. et Mme Paul Ouellette, leur fille Simone et leur fils Albridge; M. et Mme Willie Thibault, venus de Driftpile pour cette occasion.

Allées et venues. Mme P. Ouellette de Driftpile, est en promenade chez M. P. Carrier, où elle demeurera pendant quelque temps.

Mlle Simone Ouellette et son frère Albridge de Driftpile étaient en visite chez Mlle M.-Anne Carrier, dimanche dernier, le 5 mars.

MUGUETTE.

La vie en Alberta

MORINVILLE

Chronique de l'Amicale

Programme du vendredi, 10 mars, à 7 h. 15. Chant. "Aux gens de l'Ouest", Mlles Gertrude et Jeannette Dupuis. Dialogue: "Ne pas lutter c'est trahir", Mlle Clara Schafers, Mlle Blanche Ricard. "Rythme", cercle Guy de Fontgalland. Déclamation: "Deux dates", Mlle T. Vallée. "Credo du paysan", Mlle Cécile Vandale. Causerie: R. P. Routhier, supérieur au juniorat St-Jean, Edmonton.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des amicalistes sur un numéro tout spécial au programme afin qu'aucune ne se prive de la gâterie intellectuelle que nous a ménagé le comité en oeuvre.

Une Amicaliste.

CALGARY

Au catéchisme. Résultat de février, chez les petits: Irène Croteau et Jacqueline Chase, 20 points; Charles Veilleux et Raymond Nadeau, 19; Léon Plotkins, Jeannette Croteau et Evangéline Plotkins, 18.64; Roger Trépanier, Cécile Bolduc et Annette Plotkins, 16; Anita Suey, 15; Eugène Auclair, 12; Bernard Despins, 11; June Chase, 10.64; Marguerite Blais, 9.32; Irène Suey, 9; Philippe Plotkins, 8. Se sont absentés: Bernard Suais, 4 fois; Philippe Plotkins, 3; Léon Plotkins, Roger Trépanier, Jeannette Croteau, Jacqueline Chase, June Chase, Marguerite Blais, 1 fois. La catéchiste a été Mme Choinière.

Chez les grands: Laurent Despins, 19 points; Thérèse Beauchemin et Béatrice Despins, 18; Cécile Bachand et Denise Bolduc, 17; Isabelle Bolduc, 16.64; Marcel Simonin, 16; Bernard Laurendeau, 15; Colombe Trépanier, 14; Irénée Lesieur, Marie Suais, 12; Aimé Boisselle, Jeanne Lesieur et Anna Auclair, 9; Rodolphe Trépanier, Gilbert Despins, 6; Thérèse Rousseau 5; et Camille Rousseau, 3.

A l'hôpital. M. Antonio Croteau, victime d'accident arrivé à Turner Valley la semaine dernière, lorsqu'une explosion se produisit au creusage d'une cave où travaillait M. Croteau et qui lui ensanglanta toute la tête, est actuellement en convalescence à l'hôpital Sainte-Croix de cette ville.

Assemblées. Lundi soir, à la salle St-Vincent de Paul, ont eu lieu les assemblées régulières de la St-Vincent de Paul, de la St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A.

Dévotions du carême. Tous les matins pendant le carême, comme exercices spéciaux de ce saint temps de pénitence, nous avons la prière du matin à 7 h. 30, suivie d'une courte méditation et de la sainte messe. Et le soir, il y a la prière tous les mercredis, vendredis, samedis et dimanches à 7 h. 30. Le mercredi et dimanche soirs, on y fait une courte instruction; et le vendredi, il y a le chemin de la croix.

De passage. Le T. R. P. Labouré, supérieur général des Oblats, en visite au Canada, était de passage à Calgary cette semaine. Durant son séjour ici, il s'est rendu voir S. Exc. Mgr de Calgary.—Corr.

McLENNAN

S. Exc. Mgr Guy était de passage à McLennan mardi, le 28 février, ainsi que le P. Beuglet, O.M.I., en route pour le fort St-Jean. Ce père a reçu son obéissance pour le Wabaska. Mgr prit le train le lendemain pour se rendre à Edmonton accompagné du R. P. Demers qui se rendait voir une de ses cousines malade à l'hôpital de la Miséricorde. Il est revenu vendredi matin, le 3 mars. Durant son absence le P. Beuglet le remplaçait et il partit le matin même du retour de notre Père pour se rendre au fort St-Jean.

On espère avoir encore une soirée de vues animées vers le 23 mars si la température est favorable.

Mme Chauvet de Donnelly est en promenade chez sa fille, Mme Daie.

Mme Guindon et ses enfants se rendaient à Edmonton pour assister aux funérailles de son père, M. Paulin. Nos condoléances à la famille.

Mlle Carméline Larivière est revenue d'une promenade faite à Edmonton. Elle allait rendre visite à sa soeur qui poursuit ses études à l'école normale. Elle a visité de nombreuses amies qui toutes lui ont fait le plus chaleureux accueil. Ses amies d'ici étaient heureuses de la revoir.

S. H. le juge Dubuc était récemment de passage ici pour affaires judiciaires.—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Malgré que tout le monde ait toujours dit, depuis Adam, que les grandes passions. . . sont muettes, je ne me gêne pas pour le répéter à mon tour. Le succès récent des Anciens fut si complet que je ne puis guère en exprimer notre joie. J'affaiblirai ma pensée en écrivant plus qu'un simple merci, qui s'adresserait à tous les artisans de notre soirée.

Nous devons notre première reconnaissance à l'auditoire, car la pièce lui était destinée, il pouvait venir ou ne pas venir, et c'est sa faute si nous avons eu la plus belle salle comble. Au premier rang, nous étions presque confus de voir des personnages aussi éminents que S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., et le T. R. P. Labouré, supérieur général des RR. PP. Oblats. Je serais mal venu d'ajouter un seul mot à l'allocution du R. P. Recteur du Collège, qui leur a dit, ainsi qu'aux nombreux prêtres et religieux, tout ce que nous avions de joie au coeur.

Un auditeur sincère et particulièrement compétent a dit une parole significative: "C'est la plus belle soirée des Anciens". Ce mot donne à réfléchir. Il évoque un dévouement innombrable. La seule énumération des collaborateurs serait une impressionnante et longue litanie.

Comment apprécier d'un mot l'activité ardente de M. l'abbé Ketchen? Le P. Modérateur le disait, à la réunion intime d'après la soirée: "Une salle comble, ne se fait pas toute seule. L'élaboration et l'exécution d'un programme ne se font pas toutes seules". Sa modestie nous laisse à peine deviner tout ce qu'il a fait et qui ne se faisait pas tout seul. Mais nous ne sommes pas de ceux qui oublient.

Un autre nom s'amène naturellement: Laurier Picard. Nous lui devons le choix parfait des acteurs, une large part de leur succès et l'interprétation justement applaudie du premier rôle. Si un tel cumul de besognes difficiles n'est pas simplement admirable.

Il a derrière lui le groupe nombreux et dévoué des actrices et des acteurs. Leur réussite fut évidente, soulignée par l'attention et les applaudissements du parterre.

Des noms? Féliciterai-je M. Hervieux ou bien le baron de Saint-Amour? Le moyen de les distinguer l'un de l'autre? M. Hervieux fut. . . M. Hervieux. C'est assez dire.

Des noms? Mlle Gertrude McNeil, qu'est-ce que nous en dirons, si ce n'est qu'elle a été accomplie dans son *rôle écrasant où passaient tous les* états d'âmes et toutes les situations.

Des noms? Saint-Germain-Béjun, qui avait de la peine à placer son mot tellement tout le monde riait.

Des noms? Mais ils s'écrivent tous d'eux-mêmes et voudraient chacun un éloge! Mmes Laurier Picard, discrète et distinguée, et A. Morin; Mlles Bernadette Lachance, déjà plus qu'à l'aise sur les tréteaux, et H. Gant; MM. Roméo Bouchard, Wilfrid Boisvert, Antonio d'Apollonia, Charles Turgeon, Léo Belhumeur, d'Auteuil Noël, Paul Hervieux. . . et le confident malheureux, Jacques Jenvrin, qui eût mérité d'être écouté de ses confidents autant qu'il l'était de l'assistance.

Des noms? Les artistes de la coulisse—dont Ernest Côté et les deux Sabourin: les merveilles du décor disent ce qu'il leur a coûté. L'incident de la toile décrochée, s'il nous a empêché d'entendre à nouveau Mlles Marie-Alice Pepin et Germaine Lambert, a eu du moins cet heureux effet de rappeler aux gens distraits l'existence de ces bons ouvriers.

Je m'aperçois plus que jamais, au terme de ces lignes trop inférieures à leur objet et boursées d'omissions, qu'un simple merci eût mieux valu. Et je le dis, à tous, au nom de tous, de tout mon coeur.

Le secrétaire.

MORINVILLE

COUVENT NOTRE-DAME
Français

Résultats du mois de février

Grade XII. Jeanne Jan, Marie-Ange Meunier.

Grade X. Pauline Petersen, Simone Chauvet.

Grade IX. Cécile Dupuis, Germaine Gauthier.

Grade VIIIB. Jeanne Dalphond, Marguerite Morisette.

Grade VIIIA. Rogelle Perras, Elise Brissette.

Grade VIIB. Léda Vaugeois, Sylvia Boisjoli.

Grade VIIA. Thérèse Pelletier, Thérèse Vallée.

Grade VIA. Alice Trottier, Madeleine Desnoyers.

Grade V. Robert Pelletier, Georgette de Tonnancourt.

Grade IV. Aline Caouette, Etienne Allarie.

Grade III. Gertrude Dupuis, Pauline Lajoie.

Grade II. Hervé St-Onge, Jeannette Dupuis.

Grade I. Armand Allarie, Laurent Meunier.

Anglais

Grade XII. Orest Waluck, Jeanne Jan.

Grade XI. Joan Seddon, Léonce Boisjoli.

Grade X. Edith Steffes, Pauline Petersen.

Grade IX. Cécile Dupuis, Maria Lafond.

Grade VIII. Rogelle Perras, Arthur Montpellier.

Grade VII. Raymonde Perras, Emilien Dupuis.

Grade VI. Thérèse Pelletier, Cécilia Behiels.

Grade V. Georgette de Tonnancourt, Cécile Meunier.

Grade IV. Alice Trottier, Robert Pelletier.

Grade III. Phyllis Behiels, Pauline Lajoie.

Musique

Cours préparatoire, 1ère année: C. Bellerive.

Cours élémentaire: J. Rousseau.

Junior: T. Vallée.

Intermédiaire: P. Petersen.

BEAUMONT

Mariage. Depuis le commencement de l'année la paroisse de Beaumont compte plusieurs nouveaux foyers. Le troisième mariage durant ce mois-ci fut célébré mardi, le 21 février. Le R. P. Gaborit, S.C.J., notre curé, bénissait l'union de M. Laurent Labonté, fils ainé de M. et Mme Adélard Labonté qui unissait sa destinée à celle de Mlle Zélire Charest, fille aînée de M. et Mme William Charest.

La mariée était accompagnée de son père et M. Labonté servait de témoin à son fils.

De nombreux parents et amis étaient présents à la cérémonie et immédiatement après sa grand'messe qui eut lieu à 10 hrs tous les invités se rendirent chez les parents du marié où un splendide banquet de noce fut servi. Ils purent s'égayer comme le font toutes nos familles canadiennes en chantant de gaies chansons et en jouant aux cartes jusqu'au souper qui fut donné chez M. et Mme Charest.

Rivalisant avec le repas du midi c'est un chic banquet qui fut servi aux deux places. Les gâteaux de noces avec leurs décorations exquises étaient beaux à voir.

L'entrain et la gaieté ne manquèrent pas à la belle veillée où les parents et amis des deux familles se rendirent nombreux exprimer leurs voeux et félicitations aux nouveaux époux qui furent aussi comblés de cadeaux de toutes sortes.

Voeux de bonheur et longue et heureuse vie aux heureux époux.

Visiteurs. Mlle Alpheda L'Abbé et MM. Oscar Eddie et Hector Trudel de Legal étaient en visite la semaine dernière chez des parents à l'occasion du mariage de leur cousine Mlle Z. Charest.

Mlle Marguerite Taillefer d'Edmonton est en visite cette semaine chez sa tante, Mme Adélard Royer à l'occasion du mariage Dansereau-Bérubé qui eut lieu lundi et dont les détails paraîtront au prochain courrier.

Déplacement. M. et Mme Léopold Magnan et leur petite famille ont déménagé au village et demeurent maintenant sur la ferme de M. Eloi Chatel.

Nos malades. L'état de santé de M. Adélard Maltais cause de sérieuses inquiétudes à sa famille. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Mme Pat. Demers qui semblait prendre du mieux ou au moins dont le mal semblait stationnaire est beaucoup plus souffrante depuis quelque temps. En grande chrétienne qu'elle est, Mme Demers endure ses souffrances avec une patience étonnante et des plus admirables.

Assemblée. Les membres de l'Exécutif du cercle de l'A.C.F.A. sont priés d'être présents à l'assemblée qui aura lieu pour eux immédiatement après la messe dimanche, le 5 mars.

Pensée. Qui borne ses désirs est toujours assez riche.—Corr.

N.D.L.R.—Ce courrier est arrivé trop tard pour être publié la semaine dernière.

LEGAL

Résultat des examens français pour le mois de février.

ECOLE DILIGENCE

Grade VII. Simone Montpetit, 76; Jean-Paul Trudeau, 75.

Grade VI. Yvette Auger, 81; Fernand Trudeau, 70.

Grade V. Rose-Eva Préfontaine, 93; Marie-Paule Bouchard, 85.

Grade IV. Laurenzo St-Jean, 95; Albert Henry, 75.

Grade III. Emile Préfontaine, 92; Yolande Bouchard 76.

Grade II. Roland Préfontaine, 86; Cécile Caouette. 82.

Grade I. Armand Boisvert, Gaitanne Labelle, 95.

SAINT-PAUL

Elections municipales. Aux dernières élections municipales M. Pierre Charron fut déclaré élu par une voix de majorité sur son adversaire M. H. Dupré, mais à la suite d'un recomptage les bulletins étant égaux pour chacun des candidats l'officier rapporteur fut appelé à donner son vote et il le fit en faveur de M. H. Dupré qui fut déclaré élu.

Affaires commerciales. M. Wilfrid Pepin a obtenu de la firme Massey-Harris l'agence du district de Bonnyville.—Corr.

BONNYVILLE

Sait-on qu'à l'école du village à chaque mois, une revue de l'ouvrage du mois est faite par examens écrits? L'examen porte ordinairement sur dix matières comprenant en même temps la conduite et l'instruction religieuse le tout tabulé sous forme de percentage. De cette manière les résultats de chaque élève sur chaque sujet sont ramenés à la portée des parents qui doivent signer les bulletins mensuellement et qui peuvent constater l'amélioration ou la défection des leurs, comme des autres. Cela demande certainement de la préparation de la part des élèves et aussi beaucoup de la part des professeurs, mais cela n'en vaut-il pas la peine? Ainsi pour février nous publions le rapport suivant donnant les deux premiers de chaque grade: I à VIII.

VIII. Claude Levasseur, André Vallée.

VII. Flore Dargis, Bernard Ouimet.

VI. Jeannette Bureau, Pauline Déchêne.

V. Lucille Campeau, Blanche Lemieux.

IV. Gérard Lacombe, Délina Nadeau.

III. Annette Larivière, Juliette Léveillée.

II. Isabelle Clifford, Marguerite Verrier.

I. Sr. Léo Lirette, Aline Limoges.

Jr. Edouardine Nadeau, Roméo Durocher.

Qui seront premiers, pour le mois prochain?

Les concerts de radio continuent d'intéresser nos gens de plus en plus. Il n'y a personne qui, ayant un récepteur manque un seul programme du mardi à 8 h. 30. Chaque concert avec cette aimable variété nous arrive clairement et à une heure des plus convenables. Nous ne saurions avoir mieux pour le moment. La seule lacune c'est bien toujours de ne pouvoir communiquer avec le poste de Montréal. Dernièrement nous avons bien goûté le programme du collège des Pères Franciscains. Il serait à souhaiter que les amis se groupent aux postes récepteurs les soirs de français à la radio. Ce serait contribuer à répandre et faire aimer ces belles chansons françaises.

Mme B. Léger réunissait un groupe d'amis qui s'empressèrent de se grouper autour de cinq tables dans une partie de cartes des plus animées et des plus gaies. Vers la fin de la soirée le chant et la musique apporta la note toujours si goûtée de ces charmantes réunions. Les honneurs aux cartes revinrent à Mlle Berthe Limoges et Mme Raoul Lapointe, MM. Léo Paul Bougie et Phs Durocher. De forts jolis prix leur rappelleront longtemps l'aimable hospitalité de Mme Léger.—Corr.

CHAUVIN

Lundi, le 27 février, avait lieu une partie de whist sous le patronage du cercle St-Antoine; 24 tables étaient remplies et l'entrain n'a cessé de régner du commencement à la fin.

Les heureux gagnants des prix furent pour les dames, 1er, Mme C. Harris, 2ème, Mme Ed. Cyr, consolation, Mlle I. Harris; pour les hommes, 1er, M. H. Nycetvold, 2ème, M. Roméo Benoit, consolation, M. D. Dolan.

Après le réveillon une agréable surprise nous attendait, MM. Louis Corriveau et Alfred Cyr s'étaient costumés en mardi-gras et le prix pour deviner les noms des costumés est allé à Mlle Côté, fille de M. Alfred Côté.

Cette soirée étaient organisée dans le but de réaliser des fonds pour recevoir nos bonnes soeurs à l'automne et elle a réellement été un succès.

Nous apprenons que M. Henri Benoit a loué la ferme de M. Louis Corriveau qui doit venir demeurer au village, nous sommes heureux de constater qu'un des nôtres ait réussi à s'emparer de cette ferme.

Mardi, le 28 février, M. Irénée Collette se rendait à Wainwright et ramenait l'un des derniers modèles Chevrolet sedan. Cet auto vaut certainement la peine d'être examiné et nous conseillons à ceux des nôtres qui ont l'intention, soit d'acheter ou d'échanger leur voiture de ne pas le faire avant d'avoir vu ce nouveau modèle, au garage Collette.

M. et Mme Adrien Gagnon, mariés récemment sont maintenant installés dans leur demeure sur le bord du beau lac Killarney.—Corr.

Rectification. Vendredi, 17 février, Mmes Emile Côté et John Girard piquaient une pointe à Wainwright et revenaient le lendemain.

SAINT-ALBERT

Avec le mercredi des cendres le carême nous est arrivé avec son jeûne et ses mortifications, aussi l'on constate que l'assistance est plus grande à la messe le matin ainsi qu'aux autres offices.

Le 5 mars, premier dimanche du mois, nous avons eu l'heure sainte, prêchée par notre bon et dévoué curé. On se serait cru en retraite tellement il nous a captivés par ses bonnes paroles et ses bons conseils. De pieux cantiques furent chantés par les élèves du couvent et par toute l'assistance.

Le 2 mars, Mme A. Giroux, professeur de musique à St-Albert, faisait donner par ses élèves à la radio, de 5 à 6 h., heure des enfants, dirigée par M. Farmer, au poste CJCA, un joli programme musical. Participèrent à ce programme: Léo Hogan, John Hogan, Alva Gaulin, Roland Giroux, Jacqueline Sylvestre, Roland Lafranchise, Antoinette Béland, Dorothy Mankle, Jeanne Harnois.

Le 2 mars aussi à la demeure de ses parents le jeune Marcel Poirier était fêté par plusieurs garçonnets. Il reçut plusieurs petits cadeaux. On se sépara après s'être bien régalé du bon goûter que Mme Poirier leur avait servi.

Gouret. L'équipe de St-Albert est fière de posséder la coupe Peter McKay, après avoir infligé deux défaites à l'équipe de Legal, la première, jeudi dernier, par un résultat de 3-1 qui nécessita 30 minutes de jeu supplémentaires; la seconde, dimanche, par un résultat de 3-2 qui nécessita une période supplémentaire de dix minutes.

Les joueurs de St-Albert méritent certainement les plus vives félicitations pour leur courageuse tenue durant ces joutes de détail, surtout durant la dernière partie, celle de dimanche, alors que l'équipe de Legal menait par une avance de deux points

Alignement: **St-Albert.** Killips, dans la première période.

Perron, Innes, Joyal, H. Léonard, Jocalis, Lunde, Breland, V. Léonard.

Legal. Patry, Stack, Ouellette, Riopel, Bellerive, Fortin, Clément, Proulx.

oOo

BERLIN.—Un rude coup vient d'être porté au communisme en Allemagne par un décret signé par le président Von Hindenburg. Ce document place la nation sous une loi martiale virtuelle "pour protéger le peuple contre le danger communiste".

DARNY, Angl.—Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a déclaré dans un récent discours de banquet que, pour aucune raison le gouvernement britannique ne se laisserait entrainer dans une guerre avec le Japon.

OTTAWA.—Répondant à une question, le premier ministre R. B. Bennett, a déclaré à la Chambre des Communes que le gouvernement n'introduira pas de projet de loi concernant l'assurance contre le chômage au cours de la présente session.

SOREL.—On annonce qu'un musée historique sera bientot installé en cette ville, dans l'ancien manoir qui s'élève sur les bords du Richelieu, et où plusieurs gouverneurs-généraux séjournèrent autrefois durant les mois d'été. Ce manoir sera organisé en musée par M. Léon Ferron, de cette ville.

TORONTO. — Paul-L. Belcourt d'Ottawa a été appelé au Barreau d'Ontario et assermenté comme avocat et procureur en cour hebdomadaire à Osgoode Hall, par l'hon. juge Charles Garrow. Me Belcourt est un fils de feu le sénateur N.-A. Belcourt, C.R. Il fait déjà partie du Barreau de la province de Québec.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.32
No 2 Nord	.30
No 3 Nord	.29
No 4 Nord	.27½
No 5 Nord	.26½
No 6 Nord	.25⅜
Fourrage	.22½

Avoine—

No 2 C W	.12
No 3 C W	.09
Fourrage	.09

Orge—

No 2 C W	.14
No 3 C W	.10½
No 4 C W	.09½

Seigle—

No 1 C W	.15
No 2 C W	.13
No 4 C W	.09

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.49⅞
No 2 Nord	.47⅞
No 3 Nord	.46⅞
No 4 Nord	.45⅞
No 5 Nord	.44⅝
No 6 Nord	.43⅜
Fourrage	.40⅜

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.49¾
No 2 Nord	.47⅞
No 3 Nord	.46⅝
No 4 Nord	.45⅛
No 5 Nord	.42⅜
No 6 Nord	.40⅜
Fourrage	.36⅜

Avoine—

No 2 C W	.24½
No 3 C W	.21¾
Fourrage	.21½

Orge—

No 3 C W	.28¼
No 4 C W	.26¼

Seigle—

No 1 C W	.33¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.50
Veaux de choix	4.25 à 5.00
" qualité moyenne	3.50 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	2.75 à 3.25
Boeuf de choix	2.25 à 2.50
" ordinaire	1.75 à 2.00
Mouton de choix	4.00 à 4.25
Porc à bacon	3.25

Crème—

Spéciale	.17
No 1	.15
No 2	.12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	.27
Frais No 1 (First)	.25
Oeufs de poulettes	.21
2ème qualité	.19

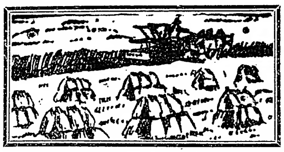
Beurre—

En boîte, la lb.	.25
Enveloppé, la lb.	.24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



L'Orient achète nos pommes de terre

Les pommes de terre canadiennes se rendent aujourd'hui jusque sur les marchés de l'extrême Orient et en Malaisie anglaise. Il s'en est expédié 71 tonnes en 1931 contre 28 tonnes en 1929. En outre, une partie des pommes de terre expédiées à Hong Kong étaient d'origine canadienne. Dans les Iles anglaises de la Malaisie, dit le "Commercial Intelligence Journal", les principaux consommateurs de pommes de terre sont les Européens, les Indiens et les indigènes, qui constituent à peu près la moitié de la population.

oOo

Géographie de la laine canadienne

Les laines produites au Canada et que la Coopérative canadienne des producteurs de laine, Limitée, se charge d'écouler, se divisent en trois grandes catégories, correspondant aux régions géographiques dont elles proviennent. Dans le commerce, les laines de l'Ontario, du Québec, du Noubeau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard sont connues sous le nom de laine domestique de l'Est. Les races anglaises des dunes sont les plus répandues dans ces régions. Dans l'Ouest du Canada, il y a deux catégories principales—"Laine de ranches" et "Laine domestique". La première qui est l'espèce mérinos, vient principalement des régions sud de l'Alberta et de la Saskatchewan; il ne se produit pas de meilleure laine que celle-ci au Canada.

Les laines domestiques de l'Ouest sont comparables aux laines de l'Est, mais outre les catégories ordinaires, elles sont sous-divisées en "claire" ou "lustrée", "semi-lustrée" et "foncée", parce que les conditions de climat dans lesquelles elles sont produites causent des différences de qualités. Sur les quatre millions et demi de livres de laine rassemblées par la Coopérative canadienne des Producteurs de laine, Limitée, en 1929-30, la proportion des laines des ranches de l'Ouest était de 2,144,000 livres, celles des laines domestiques de l'Ouest de 1,266,000 et celle des laines domestiques de l'Est de 1,$12,000 livres. Les toisons sont classées aux dépôts de la coopérative par des classeurs experts, fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

oOo

On préfère des parquets profonds pour la ponte

On considère qu'une bonne dimension pour un poulailler de cent poules pondeuses est de 20x20 pieds. C'est la grandeur du poulailler qui est employée à la station expérimentale fédérale de Harrow, Ont., et il a donné de très bons résultats. Il y a aussi un poulailler plus petit de 16x18 pieds, mais les poules ne paraissent pas être à leur aise pendant l'hiver; elles cherchaient à s'abriter des courant d'air et se serraient les unes contre les autres dans les coins. Une épidémie de rhume et de roupie s'est produite, tandis qu'aucun désordre de ce genre n'a été constaté au grand poulailler.

Des observations soigneuses sur la température des deux poulaillers n'ont révélé que relativement peu de différence, et l'on croit que les malaises soufferts par les poules provenaient des courants d'air qui existaient dans le poulailler plus étroit.

oOo

L'exploitation des fermes

Les chiffres du dernier recensement nous apprennent qu'un huitième de la terre en culture au Canada est occupé par des tenanciers directs. Sur toute l'étendue du pays, dit l'"Economiste Agricole", du ministère fédéral de l'Agriculture, il y a 20,036,878 acres qui sont occupées par des tenanciers. 728,623 fermes au Canada couvraient une étendue totale de 163,254,959 acres. Les occupants de 583,952 fermes, couvrant 105,054,952 acres, étaient classés comme des propriétaires, tandis que 2,595 fermes étaient exploitées par des régisseurs. L'Ontario venait en tête de la liste pour les fermes à régisseurs; il en comptait 749, mais l'étendue totale de ces fermes était de 138,335 acres tandis qu'au Manitoba il y avait 204 fermes à régisseurs qui couvraient 208,683 acres. Québec venait deuxième au point de vue du nombre de fermes à régisseurs; il y en avait 443, couvrant 101,333 acres, contre 441 fermes à régisseurs en Saskatchewan, ayant 441,543 acres. En Alberta, il y avait 309 fermes à régisseurs, couvrant 806,310 acres tandis que la Colombie britannique en comptait 174, ayant une étendue de 376,141 acres.

Le criblage du grain en 1732

Nous lisons dans l'histoire du Canada sous le titre "Lois et ordonnances", des choses curieuses, intéressantes, pratiques encore de nos jours.

En 1732, Sa Majesté le roi de France avait daigné envoyer dans la colonie six cribles hydrauliques destinés à cribler les grains dans les moulins banaux (des seigneurs). A ce sujet il y a deux ordonnances solennelles lancées par l'intendant Rocquart. Voici les titres de ces ordonnances.

29 septembre 1732.—Ordonnance qui porte que les six cribles hydrauliques envoyés par Sa Majesté pour faire passer et cribler tous les blés généralement quelconques, défense aux dits propriétaires de moulins et à leurs meuniers de moudre aucun blé qui n'ait été criblé, à peine de cent livres d'amende pour la première fois et du double en cas de récidive.

8 février 1734.—Ordonnance qui décide que les cribles envoyés par Sa Majesté l'année dernière seront distribués aux propriétaires des moulins de Lachine, de l'île Jésus, de l'île Ste-Hélène et de Terrebonne et que les dits cribles devront être établis dans les moulins dans la quinzaine après leur réception aux mêmes conditions accordées aux propriétaires des moulins du gouvernement de Québec l'année dernière.

Pour démontrer encore que les intendants ne dédaignaient pas de se servir de leur solennelle prose pour des choses qui nous sembleraient de nos jours bien futiles, mais qui ont leur grande importance.

Avis est donc donné aux semeurs de grain de nettoyer et cribler leur grain de semence généralement quelconque pendant la morte-saison et ne pas attendre trop tard au moment des travaux. En même temps que c'est une question d'affaires, d'intérêt bien compris, c'est une question de conscience de ne semer que du grain net, bien criblé pour meilleure récolte et pour protection contre les mauvaises herbes pour vous d'abord et vos voisins. . . **Cribleur.**

Comment faire du sirop de betteraves à sucre

Beaucoup de cultivateurs nous ont écrit pour nous demander s'il est vrai que l'on peut tirer un bon sirop des betteraves à sucre, et le Service de la Chimie, de la Ferme expérimentale à Ottawa, a entrepris de nouvelles recherches dans cette voie pour voir s'il est possible d'obtenir un sirop de bonne apparence, sain et de bon goût.

La grosse difficulté était d'obtenir un sirop de bonne couleur et de bon goût. Généralement les sirops de ce genre ont une couleur noire et un goût désagréable, sans doute à cause des sels minéraux ou de l'une ou de l'autre des nombreuses substances organiques extraites de la betterave au cours du lessivage pratiqué pour extraire le sucre. Après bien des expériences on a trouvé que lorsque l'extraction est rapide et incomplète, comme par exemple lorsque l'on traite la pulpe de betteraves à sucre avec de la vapeur, on obtient un sirop d'une couleur brunâtre claire et qui n'a pas ce goût désagréable dont on se plaignait. Sans doute il reste une quantité considérable de sucre dans le résidu, mais comme ce résidu peut être employé pour l'alimentation du bétail on ne peut considérer qu'il soit perdu. Ce moyen est très simple et peut facilement être adopté à la maison, le voici:

Lavez d'abord les betteraves; décolletez-les à la naissance de la feuille la plus basse, ou encore plus bas, et pelez-les; rejetez les collets et les pelures. Tranchez ensuite les betteraves en longueurs et faites-les passer par un hachoir à viande. Mettez immédiatement cette pulpe broyée avant que l'oxydation ait lieu, dans un morceau de coton à fromage qu'on lie sur le dessus d'un pot assez grand, contenant de l'eau. On suspend ensuite la pulpe dans le coton à fromage par-dessus l'eau, mais sans qu'elle touche à l'eau. Il suffit d'avoir un pouce ou deux d'eau dans le pot pour commencer. Recouvrez le pot d'un couvercle fermant bien et faites bouillir l'eau vigoureusement pendant une demi-heure. Au bout d'une demi-heure d'ébullition, lavez la pulpe avec de l'eau tiède en employant aussi peu d'eau que possible et laissez cette eau de lavage couler dans le pot. Renouvelez la pulpe dans le sac de coton à fromage deux ou trois fois de suite, en employant la même solution qui se trouve dans le pot pour traiter à la vapeur le deuxième et le troisième lot. Filtrez ce sirop, qui est encore faible, à travers un bon coton à fromage et faites-le évaporer jusqu'à la moitié de son volume. Laissez-le reposer toute une nuit pour que toutes les matières solides qui sont descendues pendant l'évaporation puissent se déposer. Le matin, déversez ce sirop clair en laissant les solides au fond du pot et faites-le bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à la consistance du sirop d'érable, en ayant soin de ne pas le brûler et en enlevant toute l'écume qui se forme sur le dessus du liquide. Mettez-le dans des bouteilles ou dans des bocaux tandis qu'il est encore chaud et bouchez hermétiquement.

Service de la Chimie,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Parcs à bestiaux publics en 1932

Pendant les douze mois de 1932, il s'est vendu environ 76,000 boeufs de moins aux parcs à bestiaux publics que l'année précédente. C'est sur les marchés de Winnipeg et de Calgary que les réductions ont été les plus fortes. Cette diminution des expéditions, dit la Revue du Commerce des viandes du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, ne doit pas être considérée comme une indication d'une baisse correspondante de production. Ce sont les prix qui règlent la situation, et c'est aux prix que l'on doit attribuer la prudence dont les expéditeurs ont fait preuve. A plusieurs reprises pendant l'année on a averti les producteurs que l'état du marché était tel que des livraisons, même normales, causeraient des reliquats presque invendables.

Oeufs canadiens frais pondus

D'après les nouveaux types-modèles canadiens pour les oeufs, l'emploi des mots "Frais pondus" est interdit, sauf pour la catégorie la plus élevée, c'est-à-dire les "Spéciaux". L'emploi de ce mot est limité aux oeufs qui remplissent toutes les conditions posées par les règlements spéciaux établis par le Ministre fédéral de l'Agriculture. Est interdit également l'emploi de tout mot ou expression dénotant une ponte récente, et associé de toute façon aux oeufs autres que ceux des catégories Spéciaux et Extras. Il est à noter que les oeufs conservés par le froid artificiel ou soumis à une conservation artificielle, ne rentrent pas dans ces catégories.

L'usure d'une ruche

La population d'une ruche normale atteint son maximum juste avant et pendant la récolte principale de miel, laquelle commence généralement vers la mi-été. Lorsque le plus gros de la récolte est terminé, la production du couvain diminue de plus en plus et finit par cesser complètement vers la fin de l'automne. En outre, vers la fin de la saison active les abeilles, vieilles et épuisées, meurent si vite que les jeunes abeilles ne suffisent pas à les remplacer, et la colonie s'affaiblit graduellement à mesure que l'hiver approche. La durée de la vie d'une abeille dépend de la somme de travail qu'elle accomplit et de la rapidité avec laquelle elle le fait. C'est pourquoi par exemple, pendant les mois de l'été, lorsqu'elle est affairée du matin au soir à butiner du nectar et du pollen, elle ne vit guère que six semaines, tandis qu'en hiver, lorsqu'elle se repose, sa vie peut se prolonger de sept à huit mois. Les abeilles s'usent tout aussi sûrement en hiver qu'en été, mais plus lentement, et c'est pourquoi, lorsque le printemps arrive, on peut considérer que la ruche ne contient guère que de vieilles abeilles, car aucune jeunesse n'a été ajoutée à la famille tandis qu'elle était dans les quartiers d'hiver. C'est donc au printemps qu'une colonie est généralement à son point le plus faible, car c'est ce moment qu'elle contient le plus petit nombre d'abeilles et que les abeilles elles-mêmes manquent le plus de vitalité. C'est aussi dans ces conditions que la ruche doit faire ses plus grands efforts pour produire avantageusement. Il s'agit donc d'élever une nouvelle population d'abeilles dans le temps le plus court possible pour la prochaine récolte de miel. Il faut pour cela qu'une reine féconde soit à la tête de la colonie, il faut qu'il y ait suffisamment de nourriture pour nourrir la génération qui vient; il faut, enfin, que la ruche soit protégée et qu'elle offre suffisamment de place pour pouvoir à l'expansion normale de la chambre à couvain.

C. B. Gooderham,
Apiculteur du Dominion.

Pourquoi classe-t-on par catégories?

L'application des règlements qui gouvernent le classement des produits agricoles est confiée à différents services de la Division fédérale de l'industrie animale. Au Canada, le classement des produits de la ferme s'est fait volontairement, et il a beaucoup aidé à stimuler la demande et à répandre les produits en créant la confiance dans la qualité.

Pour obtenir des bestiaux et des produits animaux de meilleure qualité, il est essentiel que l'on obtienne un meilleur prix pour la qualité; il est essentiel également que ces produits soient séparés sur la base de la qualité en catégories universellement connues et universellement employées. L'administration des régimes et des mesures législatives qui couvrent ce classement standardisé est une des fonctions naturelles du Ministère fédéral et un des principaux travaux de la Division de l'industrie animale.

Le classement se base sur ce principe qu'il est avantageux de classer les animaux et leurs produits de telle façon que le consommateur puisse reconnaître et acheter les produits de bonne qualité, et que la prime que le consommateur pourrait payer pour les meilleures catégories revienne au producteur de ces catégories.

La pratique a clairement fait ressortir la valeur de la théorie sur laquelle repose le principe du classement. L'identification du boeuf de bonne qualité sous les marques rouges et bleues, le classement des volailles, la distribution des oeufs de qualité classés par catégories et qui sont connus des consommateurs canadiens tous ces travaux et d'autres ont immensément aidé la production, de la qualité, au grand avantage des producteurs

Le classement a permis de vendre plus cher les produits de qualité et il a aussi provoqué un gros développement de la consommation. Par exemple, depuis que l'on classe les porcs, la qualité générale du bacon et des produits du porc s'est tellement améliorée qu'il en est résulté une forte augmentation de consommation. Le classement des porcs a posé les bases d'une industrie qui ne cesse de grandir et qui produit des quantités toujours croissantes de bacon de bonne qualité pour l'exportation. De même, le classement des laines à stimulé l'emploi des laines au Canada et a fourni en même temps un débouché régulier pour ces laines au Royaume-Uni et aux autres marchés étrangers. En fait, le classement et l'inspection des produits animaux, lorsqu'ils entrent dans le commerce étranger, sont une précaution essentielle pour le maintien des marchés d'exportation.

Publié par le Service de renseignement, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

La production de brise-vent

Sur les prairies balayées par le vent, les brise-vent sont très utiles pour protéger les jardins ou les bâtiments de ferme. On peut se faire, sans grands frais, une bonne haie, d'une hauteur de 18 à 20 pieds, si on la laisse pousser sans la rogner, au moyen de l'arbre aux pois de la Sibérie (Caragana arborescens). Cet arbuste est extrêmement rustique; il a une pousse épaisse et peut résister à une longue période de sécheresse. On peut également partir ces haies avec des plants de semis ou directement de graine, que l'on plante là où la haie doit pousser.

Dans un feuillet publié par le Ministère de l'Agriculture, Ottawa, sur la culture du caragan pour la formation d'abris et de haies, M. Norman Ross, régisseur de la pépinière d'arbres forestiers de Indian Head, Sask., décrit le moyen suivant de produire des plants par voie de semis:

Semez en rangées, tout comme vous feriez pour des radis ou pour des légumes potagers du même genre. Le semoir ordinaire du jardin fait très bien pour cela. Semez à une profondeur de ¾ à 1 pouce, jamais plus de 1½ pouce. Les semis d'automne, effectués vers le 1er octobre, ou a tout moment avant la gelée, sont généralement les meilleurs. Si vous semez au printemps, mettez la graine en terre aussitôt que possible, et si le sol regèle après avoir semé, cela n'en vaudra que mieux. Si vous semez la graine là où la haie doit être établie, réglez le semoir pour mettre de 12 à 18 graines au pied. Semée à ce taux, une livre de graine donne environ 1,500 pieds de rangée. Si vous voulez produire un stock de plants de semis pour la transplantation, semez beaucoup plus épais et en lignes assez espacées pour pouvoir cultiver entre les rangées. Les plants de semis devraient mesurer en moyenne de 10 à 18 pouces la première saison; c'est la meilleure taille pour la plantation d'une haie.

Si vous vous servez de plants de semis pour établir la haie, plantez-les à environ un pied d'espacement en lignes dans une terre qui a été bien préparée. La plantation faite, rabattez les plants jusqu'à 1 pouce du sol, pour stimuler la pousse des rejets qui devraient être produits au nombre de deux à quatre par plant. Le printemps suivant, rabattez encore de six à dix pouces de la pousse de la saison précédente. Après la troisième saison, vous pourrez laisser la haie pousser à la hauteur nécessaire, mais il faudra la rogner une ou deux fois toutes les saisons.

oOo

L'inspection des oeufs au Canada

En 1931 le Service de classement des oeufs du Ministère de l'Agriculture a inspecté 769,919 caisses d'oeufs. Outre l'inspection régulière pour l'approbation, les inspecteurs font aussi environ 40,000 visites par an aux marchands de gros et de détail du pays, afin de contrôler les expéditions ou livraisons, l'achat des arrivages courants des producteurs et des marchands de campagne et des marchands de gros, et pour donner des instructions sur le mirage et le classement, conformément aux types modèles du Canada.

De la mission St-François aux Liards à Grouard

Péripéties d'un voyage du R. P. E. Gouy, O.M.I.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ce récit d'un voyage accompli dans des conditions fort pénibles que l'on croit à jamais disparues en notre siècle si fécond en inventions de transport de toutes sortes. L'auteur de ce récit est le R. P. Edmond Gouy, O.M.I., âgé de 64 ans, héros du voyage mouvementé qu'il fit de la mission St-François des Liards à Grouard.

Notre résidence de Klin kontche (nom indien) que nous appelons St-François est situé à 15 milles au sud du 60e degré de latitude, limite de la Colombie britannique, sur la rivière des Liards, et à 35 milles au nord du post de Nelson Forks: embranchement des rivières Liards et Nelson. Ce pays est tout à fait en dehors des voies de communication, à l'écart, aux pieds des Rocheuses. Il n'y a qu'un courrier en été: par le bâteau de la compagnie de la Baie d'Hudson, amenant des marchandises à ses postes. Mais l'hiver, rien; c'est ce qui a déterminé mon voyage. Ma résidence, en cette localité, n'est qu'une maison d'emprunt abandonnée par un marchand ruiné; je m'en contente pour cet hiver n'ayant pas eu le temps ni les moyens de bâtir. Je décidai de partir le 28 décembre, après les fêtes de Noël. J'avais 560 milles à faire pour arriver au chemin de fer; un peu loin pour mes vieilles jambes. Aussi, j'engage deux indiens avec leurs chiens et traineaux; un traîneau servira à me traîner, l'autre portera les bagages. Dans ce pays, il n'y a pas d'hôtel le long du chemin, il faut donc tout apporter avec soi, couvertures et provisions.Le soir venu. on couche là où l'on est dans la forêt.

Ainsi, le 28 décembre au matin tout est prêt, et j'embarque dans le traîneau, enveloppé dans mes couvertures comme une momie et espérant bien rester ainsi jusqu'au diner. Tous les indiens sont là pour assister au départ et nous souhaiter bon voyage. Pendant une heure tout va bien car quelqu'un nous avait précédés et le chemin était bon. Puis, plus de pistes. La neige est égale sur toute la surface de la rivière. Il y a environ deux pieds de neige partout, les chiens ne peuvent s'arracher et cessent de me haler. Il me faut donc débarquer si je veux avancer et chausser les raquettes pour marcher en avant. Un des guides et moi-même marchons en avant pour tasser la neige devant les chiens, l'autre indien conduit les deux traîneaux. Mais nous avons l'espoir de trouver bientôt un chemin battu (que c'est beau l'espérance!) et on marche avec cet espoir au coeur. Midi! On dîne auprès d'un petit feu allumé au bord de la rivière. On repart, mais toujours point de chemin; nous avançons lentement, la noirceur vient, bientôt la nuit et toujours rien; ou plutôt des places peu rassurantes où l'eau se précipite avec furie tout près de nous et pourrait enlever la glace sous nos pieds d'un moment à l'autre. Je voudrais camper au plus vite avant la nuit. Mais les côtes de la rivière à cet endroit sont trop abruptes pour les escalader; il faut donc marcher encore. Enfin, il fait nuit quand nous trouvons une place d'accès facile: nous nous enfonçons sous les épinettes et y faisons notre campement.

On gratte la neige avec les raquettes servant de pelles pour la circonstance; la neige enlevée, on met des branches de sapin, c'est le matelas pour la nuit; puis on fait un bon feu pour se chauffer et faire sa cuisine. Le lendemain, départ au petit jour. Les ennuis de la veille se répètent. La rivière devient plus dangereuse; nous arrivons en effet à l'embranchement de la Liard avec la Nelson, place dangereuse en tout temps. A midi, nous arrivons au poste de Nelson Forks où l'on m'attendait la veille, nous n'avions fait que 35 milles. J'ai ici des malades à visiter; je reste donc l'après-midi et passe la nuit. S'il y avait un aéroplane ces malades pourraient être transportés à l'hôpital; mais dans ce pays perdu, rien, aucun secours à attendre. On nous fait espérer la rencontre d'un beau chemin un peu plus loin. Nous repartons de bon matin, faisons un petit portage, coupons une pointe de la rivière et retombons sur la Nelson; de chemin point; mais nous trouvons autre chose. C'est l'eau qui vient nous créer de nouvelles difficultés. Le poids de la neige sur la glace en fait sortir l'eau. Quelquefois l'abondance de la neige nous permet de passer dessus sans nous mouiller; mais souvent avant de voir l'eau on est dedans.

Lors de cette même soirée du 30 décembre, passant à un endroit où l'eau semblait gelé avec la neige, le guide me crie de passer vite pour ne pas caler, mais j'enfonce quand même et mes raquettes s'empêtrant l'une sur l'autre, je tombe sur le côté. L'indien dut m'aider à me relever. Heureusement! à cet endroit la côte était d'accès facile. Nous allons de suite à terre y faire du feu pour me faire sécher. La première journée sur la Nelson n'est pas très encourageante. La nuit vient: pauvre campement! Le lendemain nous arrivions à la maison d'un trappeur anglais qui, disait-on, devait aller au Fort Nelson et dès lors faire un chemin pour nous. Oui, mais ce monsieur trouvait qu'il y avait trop de neige et trop d'eau pour se permettre cette promenade: il préféra aller à ses pièges; et nous voilà toujours sans chemin tracé. Nous marchons lentement, obligés de chercher les endroits secs autant que possible; l'eau se gelant sur nos raquettes et sous les traîneaux rendait notre marche plus pénible pour nous et nos chiens.

1er janvier. Même histoire. Pas de repos. Les vivres sont comptées, il faut marcher; nous avançons lentement et je me fatigue de plus en plus; c'est le jour où j'ai été le plus fatigué, je me demandais si je pourrais aller plus loin, et cependant nous n'avions pas fait plus de 15 milles ce jour-là. Le soir nous arrivons à une bonne maison chaude où l'on nous sert un bon souper; nous dormons sur le plancher mais chaudement. Ça repose mieux que dehors à la belle étoile. (Voilà un beau jour de l'an!) De là, il y avait un chemin, mais à peine visible: il a tant neigé, c'est cependant un peu mieux, pour les chiens surtout. Je ne puis les suivre. L'après-midi, je me fais traîner un peu, je n'en pouvais plus. Puis une bonne maison de trappeur se présentant, nous y campons, quoique de bonne heure, car la nuit s'annonce devoir être froide, nous profitons donc de cet asile en l'absence du propriétaire (c'est de convention dans ce pays). Le 3 janvier, gros froid. Nous partons à 6 heures. Il faut se frotter le nez, il faut bien marcher quand même. Le soir encore près de 20 milles à faire quand nous trouvons un chemin bien battu. alors j'embarque et nous arrivons au Fort Nelson à 9 h. du soir. Je trouve un bon logement chez la police qui me reçoit de son mieux.

Au Fort Nelson je rencontrai des anglais venus avec deux attelages de chevaux amener des marchandises. Ayant appris mon project ils m'attendaient. Je renvoyai donc mes deux indiens et leurs chiens—150 milles seulement de faits, encore 360. Mais désormais, le voyage sera plus intéressant avec les chevaux, plus besoin de marcher. L'on m'attendait depuis plusieurs jours et les chevaux jeûnaient; on partit donc de suite le lendemain matin, 4 janvier. En m'attendant, ils avaient installé sur le traineau, une tente et un poêle, nous serons au chaud. Je plains seulement les pauvres chevaux obligés de pateauger dans l'eau qui leur gèle les pattes; et la nuit pas d'étable, pas de grosses rations non plus. Nous prenons 16 jours pour arriver à St-John, commencement de la civilisation et où se trouve la première petite paroisse vers le nord. C'est la fin de mes misères: j'y goûte un bon repos de quatre jours, gâté par un aimable confrère et les bonnes soeurs de l'hôpital. qui tiennent à me donner l'hospitalité dans leur maison bien chaude. Mais, il me reste encore 60 milles à faire pour atteindre le chemin de fer. Deux jours, avec des chevaux légers et une nuit de chemin de fer et j'arrive à Grouard terme de mon voyage. Il m'a fallu un mois de voyage pour venir exposer à mon évêque les besoins de ma mission; mais lui aussi est comme moi, il sent la crise; je ne suis pas le seul à crier misère. Partout des fondations à faire. Mes indiens eux aussi sentent la crise; les fourrures n'ont pas de valeur et il y en a peu. Quand même, il faut bien que nous construisions cet été; pour avoir un chez nous nous faisons le travail nous-mêmes. Des indiens aideront. Je dois me procurer un peu de matériel pour la construction et des provisions.

R. P. Edmond Gouy.

—oOo—

Il faut encourager le travail rural

Le moyen d'éviter le fardeau de la protection des sans-travail

MONTREAL.—Si les Canadiens désirent s'affranchir du fardeau de plus en plus pesant de prendre soin des sans-travail, ils devront encourager le travail rural beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait par le passé, a déclaré le colonel W. Bovey, président de la Canadian Handicrafts Guild, en soumettant son rapport à l'assemblée annuelle tenue ces jours-ci. Ce sont, dit-il, les fermiers sans moyens de subsistance qui gagnent les villes et grossissent les rangs des chômeurs. Le retour à la prospérité n'apporterait pas un remède à cet état de choses, mais il serait de nature à l'empirer, car la prospérité amènerait une plus grande pratique des moyens mécaniques, et ceux-ci à leur tour enlèveraient à bien des gens de la campagne leurs moyens de subsistance. Il n'y a pas de raison pour que les hôtels et les maisons n'achètent pas d'articles fabriqués au Canada, et je parle de toutes les provinces du pays. Le peuple canadien doit acheter des articles fabriqués au pays, sinon le problème s'aggravera.

—oOo—

WASHINGTON.—Pour la première fois depuis le mois de juillet dernier, les statistiques commerciales des Etats-Unis sont en baisse. En effet, les exportations pour novembre se sont élevées à 139 millions de dollars et les importations à 104 millions, tandis que pour le mois précédent, ces chiffres avaient été de 153 millions et 104 millions de dollars respectivement.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Bien s'exprimer

M. le rédacteur,

Nulle campagne ne peut avoir de résultats plus satisfaisants pour le maintien de notre survivance française que celle qui se généraliserait dans nos centres: bien parler notre langue maternelle.

Il est bon de chercher à nous convaincre de plus en plus et de tenter de convaincre les autres que la langue que nous parlons est la bonne vieille langue française du XVIIe siècle, qu'elle n'est pas du tout un parler inférieur, quelque chose comme un français dégénéré, abâtardi, à peine tolérable dans la bouche de toutes petites gens. Mais encore faut-il que nous apprenions à l'exprimer comme il convient. Nous pourrions donc très bien parler notre langue tout en respectant ses vieux mots, voire même quelques-unes de ses tournures archaïques, certaines de ses expressions vieillottes.

Ce qu'il y a de certain, c'est que nous saurions d'une façon générale, mieux parler et que souvent nous parlons mal parce que nous le voulons. On dirait que nous éprouvons comme une espèce de gêne de parler aussi corectement que nous pourrions le faire.

A notre sens, c'est dans les écoles que l'on doit d'abord et toujours enseigner à parler correctement, même à forcer l'élève, s'il le faut, à exagérer. Il en rabattra toujours assez plus tard, si chez lui, on trouve qu'il parle trop en **termes**. Voilà, du reste, la grande crainte: celle d'être accusé de parler "en termes", d'employer des mots que la généralité des personnes qui nous entourent ne comprennent pas. Ce sont pourtant de véritables mots français qui doivent en remplacer d'autres en usage et qui ne sont que d'affreux anglicismes.

Nous savons que grâce à l'emploi persistant du vrai mot que l'on tente de faire prévaloir sur le faux, sur l'anglicisme, le premier finira par triompher du second.

France et Sans Dol.

—oOo—

Surproduction ou diminution ?

Edmonton, le 22 février 1933

M. le rédacteur,

Je me permets de recourir à l'hospitalité de votre journal en faveur de certains arguments relatifs au grand problème à l'ordre du jour: "Y a-t-il surcroit de production ou diminution dans la consommation des produits".

Partant de la grande loi de l'offre et de la demande, à la base de toutes relations économiques il ne serait pas puéril d'exposer cette question bien complexe que certains économistes de fortune semblent vouloir documenter erronnément ignorant ou écartant volontairement certains points dans la balance de nos responsabilités de la situation actuelle.

A mon humble avis, si notre grande industrie nationale se débat dans un marasme décourageant nous en devons les causes à la situation créée immédiatement après la guerre et je pense que pour tirer des déductions plausibles sur une situation: il est plus que sage de procéder par comparaison.

Si pendant les hostilités l'Amérique et notamment le Canada, inspirés de principes humanitaires sont venus en aide aux nations du centre de l'Europe, la situation créée après la guerre dans les relations économiques a été en partie une des plus grandes causes de la dépression en ce qui concerne l'industrie agricole.

Partant de la signification exacte du mot "monnaie" moyen d'échange, nous constatons que la valeur en est déterminée par la quantité de produits qui nous est donnée en contre-valeur. Or, si nous comparons la valeur ou dollar à celle du franc par exemple: le rapport sur le marché de New York varie de 1 à 25 ou 35, mais d'autre part cette même capacité d'achat dans la majeure des pays d'Europe, en France et en Belgique principalement, j'obtiens de 5 à 10 fois plus de marchandises de même nature et qualité.

D'un même conteste le marché du blé, tenant compte de ce principe et partant d'une quotation de $1.25 le minot, est 5 à 6 fois trop cher chez nos acheteurs qui sans hésiter ont signalé le danger de désastre national, préconisé la stricte épargne du pain par une publicité sans arrêt, coupant énergiquement à la base le mal en préconisant la diminution des importation du blé et des produits de la ferme.

Pendant cette période angoissante pour les pays atteints par le fléau de la guerre, nos producteurs agrairiens au grand profit de certains, mais au détriment général de l'humanité, ont déployé un luxe incomparable chez aucun fermier de l'ancien pays où l'on pensait à rebâtir les ruines d'hier, sans compter qu'une épargne parfois un peu exagérée leur a permis jusqu'à ces temps de se mettre à même d'affronter la crise économique.

En présence de ces considérations je pense qu'il serait bien difficile pour certains de se rallier à l'idée de surproduction, mais plutôt à celle d'une diminution effrayante de la consommation due à la valeur surfaite d'échanges d'une monnaie.

Croyez, M. le rédacteur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Albert Bernard.

—oOo—

Ecole de ville... et école de campagne

M. le rédacteur,

Depuis quelque temps. on a fait une campagne intense en faveur de la ruralisation de tout: ruraliser nos écoles de campagne, ruraliser notre société, etc. Cette idée de ruralisation est certainement très à propos et mérite de faire son chemin dans tous les cerveaux.

Je me demande pourquoi l'on n'étend pas le manuel d'enseignement rural jusque dans les écoles urbaines: on a écrit en présentant ce livre: "Le manuel a aussi le grand mérite de nous remettre à l'esprit la question de la nécessaire **différenciation** de l'école rurale d'avec l'école urbaine". Pourquoi cette nécessaire différenciation entre les deux écoles? Est-ce que l'enfant de la ville n'a pas besoin lui aussi, et même plus en quelque sorte, de connaître le travail agricole? Personne n'est aussi ignorant des choses de la terre qu'un enfant du peuple ouvrier de la ville et dont les parents ont été élevés à la ville! L'enfant. lui. n'est pas responsable de cette ignorance; n'ayant pas sous les yeux ce travail journalier et ne voyant à peu près rien de la nature. Il n'en sait que ce qu'il apprend dans son manuel; pourquoi alors ne pas lui donner l'occasion d'ouvrir son esprit sur cette profession? Il saurait qu'il y a d'autres horizons que celui si restreint de la rue, d'autres champs que ces terrains ici et là qui attendent le constructeur, d'autres maisons où l'on est chez soi au rez-de-chaussée, au premier, un autre air qui ne sent pas la cour humide, et surtout, il saurait que ceux qui cultivent cette terre, même s'ils se servent d'animaux pour travailler et s'ils travaillent dans des champs où vivent des animaux, eux ne le sont pas, mais pas du tout! Car c'est une mentalité assez répandue chez les habitants des villes que de croire qu'à la campagne où il n'y a ni théâtre, ni "bar", ni "15 cents stores", les gens ne savent pas vivre, ni penser, ni parler.

En parlant de vie rurale aux jeunes gens des deux sexes de la ville, cela leur ouvrira l'esprit sur d'autres horizons et ne nuirait aucunement à leurs études, même s'ils se destinent à des charges exclusivement urbaines; et si l'on avait commencé cette campagne il y a 20 ans, le retour à la terre ne serait plus un problème aussi complexe. Tant que l'on prônera la différenciation d'enseignement entre la ville et la campagne, il y aura mésentente entre les deux groupes et je ne crois pas que ce soit pour le bonheur de chacun. J'aimerais que ceux qui s'intéressent à l'instruction publique émettent leur opinion à ce sujet; il est bon d'avoir le courage de ses idées et de les faire connaître en usant de la large hospitalité que nous offrent nos journaux de langue française de l'Ouest."

Bravo, **Payse Canadienne**, on vous a plus que cité à l'ordre du jour. Il n'y a rien à ajouter à ce que vous avez si bien écrit.

Rural.

Des jeunes qui promettent

Quelques intellectuels plus que modernes établissent en ce moment les plans d'une éducation de l'enfance. Naturellement, il s'agit d'une éducation basée sur la libération absolue de l'enfant et la destruction de la famille.

Il y a quelques jours, dans un journal très jeune, l'on pouvait lire l'opinion d'une fillette de dix ans, Marguerite F. . . Cet important mais minuscule personnage s'élevait d'abord contre l'autorité des parents.

"Le vrai devoir des parents est de laisser l'enfant libre comme un corbeau. Ils pensent seulement à ce que les enfants gagnent leur pain de chaque jour! Tas d'idiots inconscients!"

Et c'est dans un soupir optimiste qu'elle finissait son article.

Peut-être il se produira le miracle qu'on n'aura plus besoin de travailler. Car c'est idiot de dire qu'il faut travailler pour vivre. Si nous vivions en sauvages, en mangeant les fruits que nous trouvons, nous n'aurions plus besoin de travailler. Espérons!"

Cela se passe de commentaires.

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Lundi, le 6 mars 1933

Carreaux			
Bernier	151	129	168—448
Ketchen	114	106	84—304
Jenvrin	128	125	123—376
Handicap	43	43	43—119
Trèfles			
Riopel	124	118	124—366
Poirier	180	129	127—436
LeBlanc	160	157	124—441
Piques			
Belland	114	120	99—333
Côté	116	79	117—312
Villeneuve	104	161	112—377
Picard	139	191	126—456
Handicap	29	29	29— 87
Coeurs			
Morin	120	147	169—436
Tremblay	137	108	128—373
Bas points	109	169	119—397
Bas points	134	109	117—360

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

"Moi, je suis content de voir que les jeunes donnent un débat."

C'est l'opinion que nous avons entendu exprimer en plusieurs endroits. Eh oui! c'est pour le 17, à St-Joachim.

Un débat épatant, soirée gaie, tout ce que vous pouvez désirer. Deux jeunes du cercle discuteront un sujet d'intérêt. Le sujet? Nous le répétons: un sujet d'intérêt!

Les jeunes comptent sur votre encouragement.

Vox populi. . .

Saviez-vous que, vers la fin du mois de mars, sous les auspices des cercles Grandin et Bellarmin, le R. P. Bouvier, S.J., donnera un cours d'Economie politique?

Saviez-vous que ce cours sera donné au Collège, et que le public y sera admis?

JUNIORAT SAINT-JEAN

de la vie d'un junioriste, se font avec un entrain vraiment édifiant.

Les élèves se montrent aussi très enthousiastes au gouret. Pourrait-il en être autrement lorsque l'équipe "J.S.J." a, depuis trois ans marché de victoire en victoire, sans subir une seule défaite. Mais ce n'est pas en se croisant les bras que nos joueurs ont pu obtenir ce record! au contraire, ils ont dû se soumettre à un entraînement méthodique et suivi, d'où ils ont puisé cette volonté, cette énergie, seul chemin vers le succès.

Dimanche, le 26 février, nos étoiles rencontraient les "Speedy Forty-Niners" sur l'Arena d'Edmonton. Vu le mauvais état d'une glace trop molle nos joueurs ne purent montrer leur art d'une manière aussi brillante qu'ils se le proposaient.

Malgré les efforts des équipes, pas un seul but ne fut enregistré durant les deux premières périodes.

Quelques minutes après le commencement de la troisième, les adversaires déjouant et nos défenses et notre gardien de but logèrent la rondelle dans le filet.

Les nôtres sachant qu'une partie n'est perdue ou n'est gagnée qu'au son de la cloche finale, continuèrent plus vigoureusement encore leurs dangereuses attaques. Si bien que 45 secondes avant la fin, Antonio Duhaime par une habile manoeuvre égalisa le "score". Ainsi conservant pour son équipe le nom "d'invaincue"! j'allais dire "d'invincible"!

Nous attendons avec impatience la visite du Supérieur Général des O.M.I., le T. R. P. Labouré, pour dimanche, le 5 mars. De passage vers "la Côte", il a accepté de venir ici, où une réception par tous les Pères Oblats des alentours doit lui être faite.

Eméric O. Drouin.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche dernier, le 5 mars, la grand'messe fut chantée par le R. P. Gouy, O.M.I., missionnaire au Fort des Liards. Le sermon fut donné par le R. P. curé.

Carême. Il y a trois messes chaque matin à Saint-Joachim, durant le carême, aux heures suivantes: 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. Tous les soirs, il y a bénédiction du Saint-Sacrement, à 7 h. 30, exceptés les mercredi et vendredi, où il y a l'exercice de chemin de la croix.

Visiteurs—

S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I. vicaire apostolique de Grouard, était récemment de passage à Edmonton, à l'occasion de la visite du T. R. P. Théodore Labouré, supérieur général de la congrégation des Oblats et dans l'intérêt des affaires de son diocèse. Il est parti pour Gravelbourg où il assistera à l'intronisation de Mgr Melanson.

Du vicariat de Grouard, R. P. J. Gouy; de Saint-Paul, R. P. L. Larose; de Hobbéma, RR. PP. Moulin, Simonin, A. Bouchard; Duck Lake, R. P. J. Le Chevalier. Ces Pères étaient de passage pour rencontrer le T. R. P. Général.

Le R. P. A. Demers, O.M.I., curé à McLennan était aussi de passage, ces jours-ci, en notre ville, afin de visiter sa jeune cousine, Mlle Simone Patenaude, gravement malade à l'hôpital de la Miséricorde.

IMMACULEE CONCEPTION

Mardi prochain, le 14 mars, commencera la dévotion des "Mardis de St-Antoine", sous la direction des RR. PP. Franciscains. Tous les Canadiens sont cordialement invités.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A. Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Nos amis de Vimy écrivent qu'ils donneraient bien un programme à la radio "si les conditions ne sont pas trop difficiles" et notre aimable correspondante ajoute "à Vimy il y a, non des artistes, mais de grands amateurs de musique".

Les "amateurs" de Vimy sont trop modestes, ils feront très bien les choses et les "conditions" sont très faciles. Merci Vimy et à bientôt. . .

Il nous vient de divers côtés qu'on aimerait entendre S. H. le juge L. Dubuc pour le Concert du Cercle Jeanne d'Arc. C'est avec le plus grand plaisir que nous inscrivons le nom du président général de l'A.C.F.A.

D'autres requêtes nous sont venues pour Mlle Z. Rogiers un morceau de son choix. Nous notons bien volontiers cette invitation pour le Cercle Jeanne d'Arc.

Cette semaine nous sont parvenues des félicitations d'Athabasca, de Bonnyville, de Lamoureux et de Gravelbourg, Sask., pour le concert des élèves des RR. PP. Franciscains. C'est un beau succès dont nous sommes heureux d'apporter le témoignage publiquement au R. P. Supérieur et au R. P. Paradis qui ont dépensé tant d'efforts pour préparer leurs élèves. Nous prions nos auditeurs de noter qu'une bonne partie de ces enfants ne sont point de langue française ce qui leur donne plus de difficulté.

Ce soir nous entendrons les "Bonnes Amies". Et quand les Bonnes Amies sont là! . . Tout le monde écoute, naturellement.

Le programme du mardi, 14 mars, sera donné par le Cercle Bellarmin. En voici le détail.

1. L'A.C.J.C., Maurice Lavallée, président du cercle Bellarmin.
2. Chant, M. le Dr Emile Boissonneault.
3. Dialogue. M. Alphonse Hervieux et M. Gérard St-Germain interpréteront une scène de la pièce: "Les deux canards".
4. Chant, M. Charles Turgeon.
5. Récitation: Les vrais chefs, par M. Maurice Lavallée.
6. Chant: M. le Dr Emile Boissonneault.

Nous désirons attirer l'attention publique, et celle de nos amis particulièrement, sur le fait suivant:

Mardi, le 28 février, une partie de "hockey", entre les Bronx de Calgary et les Supérieurs d'Edmonton, se débattait à Calgary.

Tout le monde connait l'enthousiasme avec lequel ces événements sportifs sont suivis par les amateurs.

Or, au poste CJCA nous étions inscrits pour le concert de français comme de coutume de 8 h. 30 à 9 h. Le gérant ayant reçu une demande pour l'émission des résultats de la joute au fur et à mesure qu'elle se déroulait à Calgary, que pensez-vous qu'il décida? Le programme de l'A.C.F.A. ne serait point changé!

Et il arriva ceci. Dans le bureau de l'opérateur les quelques amateurs présents coiffaient les récepteurs auriculaires et suivaient la partie de hockey pendant que tranquillement dans le studio les émissions du programme français se diffusaient pour le plaisir de ceux qui nous écoutent fidèlement.

Puis quand la dernière note fut jouée, que notre annonceur eût lancé son "bonsoir" amical, l'opérateur renversant le contrôle on entendit soudain clamer l'annonceur de Calgary avec l'excitation coutumière. . . "One to one, Calgary, end of the first period. . . Now Bob Crossland has the puck. . ." et ainsi retentit le bruit de la lutte, longtemps encore pendant la nuit.

C'est gentil ce geste de l'Edmonton Journal. . . qu'en pensez-vous?

Paul JENVRIN.

—oOo—

PARIS.—Le gouvernement du premier ministre Daladier a remporté une importante victoire, mercredi, lorsque la Chambre des Députés lui a accordé un vote de confiance de 334 voix contre 20, approuvant les propositions du cabinet concernant la réductions du salaire des fonctionnaires civils. Les membres socialistes se sont divisés sur le vote. C'est pourquoi M. Léon Blum a présenté sa démission comme chef socialiste à la Chambre.

—oOo—

Elections des officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

BROSSEAU-DUVERNAY

Président honoraire:
M. l'abbé P. St-Arnault,
Prés.: M. J. B. Vincent,
Vice-prés.: M. Jos. Rioux,
Sec.: M. Sylvio Ouellette,
Conseillers: MM. Adélard Ouellette, P. Gautier.

VILLENEUVE

Prés. hon.: M. l'abbé O'Neil,
Prés.: M. Vital Mageau,
Vice-prés.: M. Alfred Martel,
Sec.: M. Arthur Saligo,
Conseillers: MM. Rosaire Hébert, Willie Ouimet, Joseph Bérubé; Mmes Alfred Martel, Joseph Savoie.

Les Deux Canards

Si vous n'étiez pas aux "Deux Canards", c'est malheureux et irréparable. Les neurasthéniques sont revenus guéris.

La pièce est débordante d'esprit dans les situations, les répliques, avec un soupçon de sel goulois. L'âme des personnages se découvre à demi sous les mots avant de se laisser voir toute dans les dernières scènes. L'intérêt est soutenu jusqu'à la fin. La pièce peut être longue, le temps semble fort court.

Vous raconter l'intrigue! Non. C'est inutile. Il fallait y être.

Il y a de tout dans ces trois actes: la folie des jeunes, les moeurs politiques véreuses, les mensonges du grand et du petit monde, l'ambition de l'arriviste qui relance son char d'une étoile éteinte à une autre qui s'allume.

C'est magnifiquement rendu. Les acteurs ont une grande qualité: c'est, excepté par moment au troisième acte, de n'avoir pas surfait l'esprit jusqu'à la farce, l'action jusqu'à l'imbroglio. Tant mieux.

Il y a des défauts, je sais bien: légères éclipses de mémoire, froideurs, voix grêles, gestes répétés ou gauches, sorties en désaccord avec l'action; mais ce sont là de petites misères noyées dans l'abondance des qualités.

S'il fallait faire à chacun sa part, ce serait à ne plus finir.

Monsieur Hervieux est le premier à recevoir des lauriers. Il a la caractéristique de l'art véritable: la juste mesure, la simplicité de n'être que réel. Il n'est pas sur les tréteaux, il est le baron de Saint-Amour dans son château ou à ses affaires. Il faudrait être bien grincheux pour lui trouver des défauts. Une ou deux répliques à contre temps peut-être.

Mlle McNeil dans Léontine. C'est le rôle le plus fouillé, le pivot quoi! Vous ne le croiriez pas à voir Léontine en scène, si vivante, si affectueuse, prête à se donner toute avec un ensorcellement qui n'est brisé que par une petite colère, qu'on lui pardonne vite. Comment Gélidon peut-il songer à en aimer une autre! L'art n'est pas fait d'étude chez Mlle McNeil; il est fait de toute la spontanéité de sa jeunesse et pourvu qu'elle n'exagère pas, qu'elle évite de regarder le parterre comme pour voir s'il écoute, nous aimons tout autant cela.

Le jeune premier, Gélidon, a un rôle double sans l'être, plein de pièges. M. Picard a réussi à le remplir. Il a compris la valeur de l'action (trop peut-être si l'on considère le petit sautillement hérité d'une pièce précédente). Il a aussi compris qu'il tenait par ses "aparte" et ses réflexions le fil d'Ariane capable de sauver l'auditeur au milieu de la complication de l'intrigue. Ah! s'il pouvait ne pas sourire de ses réparties, dans son désespoir!

De Béjun (M. St-Germain) et de Larnois (M. J. Jenvrin) je ne sais qui mettre le premier. L'un a une voix trop aigue mais son sourire et une certaine gaminerie nous gagne (il a la palme du comique), l'autre manque de variété, en revanche sa sincérité le rend sympathique.

Je ne peux que les nommer tous: Les dames d'abord. Elles donnent bien l'impression du monde où elles vivent. Pourtant j'aurais aimé les voir un peu plus animées, surtout cette charmante Madeleine dont l'amour franc au milieu de tant de mensonge aurait souffert plus de chaleur.

Le commandant Mouflon: sa raideur militaire fait contraste avec l'efféminement de La Chevillette. Le ménage Flache où chacun rabroue l'autre pour son parti politique. Le vieux témoin: il m'a rappelé par son naturel le mot de Coquelin, je crois: "au théâtre, il n'y a pas de petit rôle". L'opérateur de cinéma a l'air d'un professionnel du reportage moderne. Le docteur: candide.

Ajoutez la musique, le chant de Mlle Germaine Lambert (le son de sa voix m'est resté dans l'oreille), les paroles du R. P. Béliveau, S.J., recteur du collège, vous aurez la somme d'une des plus agréables soirées.

Voilà! Je pourrais en parler encore pour le plaisir de tout revivre. Je m'arrête; content si j'ai rendu justice aux "Anciens" et aux "Bonnes Amies", heureux de féliciter le directeur, charmé si j'ai fait naitre au coeur des absents, le regret et la résolution de profiter à l'avenir de l'effort des nôtres. **E. de Montrevel.**

COLLEGE ST-ANTOINE

Le mardi gras au soir, les élèves du collège franciscain donnaient leur concert français à la radio. Ce premier essai fut hautement encouragé. Et les élèves sont bien reconnaissants aux personnes de Bonnyville, d'Athabasca, de Vancouver, et du sud de la Saskatchewan, qui ont daigné leur envoyer des lettres d'encouragement et de félicitations.

Le programme se composait exclusivement de chants religieux et canadiens. Les voix étaient quelque peu émues, comme on peut s'y attendre. On y admira entre autres les choeurs et l'orchestre, exclusivement composée des enfants du collège. Etienne Shiska, élève de Belles-Lettres, au piano, fut admirable. Et plus d'une maman, eut larme à l'oeil, quand le petit Richard Gaumont chanta "Tu m'as voulu, François".

Les Séraphines qui durent se préparer à ce concert, à force de patience et d'efforts, puisque un certain nombre d'entre eux sont de nationalité différente, furent heureux d'offrir ce concert français à M. le consul Jenvrin, et à tous ceux qui s'intéressent à son oeuvre hautement appréciée. **Le Collège St-Antoine.**

ATHABASCA

Le 20 février avait lieu la quatrième partie de cartes du cercle St-Gabriel, organisée par les dames Slyvain Shinkinger et Daigneault. Vu le mauvais temps et les mauvais chemins l'assistance n'était pas aussi forte que d'habitude, cependant les recettes furent assez bonnes. Le 27, ce fut le tour des demoiselles Plamondon, Irving, Hood et Haskercker qui firent un succès cette fois. Naturellement les jeunes messieurs se sont fait un devoir de venir les encourager par leur présence. Les prix qui étaient bien beaux firent la joie des heureux gagnants.

Depuis une semaine il neige tous les jours. Il en est même tombé sept pouces en une seule fois; c'est dire que les chemins s'en ressentent et les autos ne circulent plus.

Dimanche, le 5 mars, la grand'messe était chantée par le R. P. Calais en visite au presbytère qui nous donnait aussi le sermon sur l'évangile du jour. Le soir, les paroissiens sur l'invitation de leur curé, le R. P. Desmarais, se réunissaient chez lui afin de faire plus ample connaissance avec ce bon Père missionnaire. Un grand nombre de personnes étaient présentes. L'on joua aux cartes naturellement sans oublier de prendre part au bon goûter apporté par les dames. Enfin, l'on se sépara en souhaitant à ce bon Père de le revoir encore. Sans doute il gardera d'Athabasca un bon souvenir.

Nous jouissons toujours de plus en plus chaque mardi soir d'entendre les beaux programmes français. Celui de mardi, par les RR. PP. Franciscains était magnifique, il ne faudrait pas oublier aussi que si nous sommes favorisés de la sorte nous le devons en grande partie à l'obligeance de M. Jenvrin, l'annonceur, aussi, nous lui en offrons par l'entremise de la Survivance, tous nos remerciements ainsi qu'à tous ceux qui y prennent part.—Corr.

MORINVILLE

Dimanche dernier, notre cercle de l'A.C.F.A. se réunissait après la grand'messe pour discuter les intérêts de l'Association canadienne française. Un bon nombre de membres étaient présents et prirent part à la discussion. Plusieurs questions d'intérêt majeur pour les nôtres furent résolues et l'on se dispersa après avoir pris la décision de se réunir à nouveau le premier dimanche d'avril.

Les dames de Ste-Anne donnaient le 5 de ce mois leur partie de cartes annuelle. C'est dire que le tout fut mené rondement. L'assistance était tout à fait satisfaisante pour les chemins du jour qui étaient remplis à déborder. L'on joua au whist et au euchre avec beaucoup d'entrain et tout le monde s'amusa grandement. La soirée se termina par un programme tout à fait intéressant sous la direction de Mme L. McDonald. C'est dire que le tout fut réussi complètement.

Le 10 de ce mois, l'Amicale de Morinville aura sa réunion mensuelle. Le P. Routhier, O.M.I., sera le conférencier de la soirée et nul doute tous les membres se feront un devoir d'être présents. Jusqu'à date, l'Amicale a fait preuve de beaucoup de vitalité et nous croyons savoir qu'elle n'a pas l'intention de mourir. Les oeuvres de charité auxquelles elle se consacre sont un gage que la Providence veille sur ses jours qui deviendront de plus en plus nombreux.

Depuis un certain temps, l'ange de la mort fauche parmi nous et il vient encore de nous enlever un paroissien, M. Byers, qui était le doyen de la paroisse. Il s'est éteint paisiblement, entouré des siens et muni de tous les sacrements de notre sainte religion. Il laisse pour pleurer sa perte sa femme qui a été la compagne de sa vie pendant plus de soixante ans, plus deux garçons et une fille. Le service a eu lieu le 8 de ce mois. Inutile de dire que toute la paroisse sympathise avec la famille dans le grand deuil qui l'atteint. M. Albert Trottier, entrepreneur de pompes funèbres, avait la direction des funérailles.

Quelle tempête de neige nous avons eue. C'est à nous croire rendus à quinze lieues en bas de Québec ou encore revenus à l'année de la grosse hiver, en 1918. Quoiqu'il en soit, ne nous en affligeons pas trop, car les anciens qui ont la sagesse pour partage, nous disent que c'est signe d'une récolte abondante. Ce que nous savons, c'est que toute cette neige nous donnera de l'eau en abondante et la terre en aura le profit.

Nous félicitons les élèves du collège séraphique pour leur concert du 28 février. Tout a été bien réussi, surtout si l'on considère la jeunesse des enfants. Ces concerts du mardi soir ont un charme prenant et ils deviennent plus populaires chaque jour.

—Corr.

VIMY

Dimanche après la messe, les Enfants de Marie ont eu une assemblée au presbytère pour choisir une présidente de leur société. A l'unanimité, un vote de remerciements fut offert à Mlle A. Béland maintenant Mme Ernest Genest, pour les services rendus à cette société. Mlle Antoinette Lavoie qui, jusqu'ici remplissait la fonction de secrétaire trésorière, fut élue présidente, et comme secrétaire on a choisi Mlle Bertha Nadon. Vingt-deux membres de la société étaient présentes.

MM. Léger Huot et Velmar Beauchamp qui ont eu une attaque de grippe, sont en bonne voie de guérison maintenant.

Les dames de Ste-Anne ont coutume de faire les choses bien, et on ne doute pas qu'il en sera ainsi à la mi-carême. Réservons cette date pour la soirée des Dames de Ste-Anne.

Félicitations à M. et Mme Velmar Beauchamp à l'occasion de la naissance d'un fils.—Corr.

Le blé

La conférence Australienne

MELBOURNE, Australie. — Deux projets qui seraient de nature à aider les producteurs de blé de l'Australie, du Canada et de l'Argentine ont été présentés à la conférence australienne du blé. La conférence a adopté une résolution pour demander au gouvernement australien de prendre des mesures pour qu'il soit tenu sous peu une conférence entre les producteurs des quatre pays. La deuxième résolution demandait au gouvernement de garantir au producteur un prix de vente de trois chelins le boisseau pourvu qu'il ait réduit de 20 pour cent la superficie de ses emblavures. Elle a été rejetée, mais on lui a substitué deux autres résolutions dont l'une recommande un impôt sur la vente de la farine pour venir en aide aux producteurs et l'autre, la hausse du taux du change afin de pouvoir obtenir de l'acheteur étranger trois chelins du boisseau.

Au magasin de Johnstone Walker

Depuis le commencement de la semaine, le magasin Johnstone Walker offre en exposition des portraits qui ressuscitent les jours anciens où Edmonton n'était qu'une ville naissante. Ces portraits ont été gracieusement fournis au magasin Johnstone Walker par le studio de Gladys Reeves et de l'Art League et par M. Ernest Brown, doyen des photographes d'Edmonton. Les personnes qui visiteront cette exposition auront l'occasion de voir ce qu'était Edmonton alors qu'il n'était qu'un simple village ne possédant pas de pavé, ni d'automobiles, ni de lumière électrique, ni de téléphone. En un mot, tous pourront constater jusqu'à quel point les commodités modernes faisaient défaut il y a quelque cinquante ans. La plus cordiale invitation s'étend à tous les clients du magasin de Johnstone Walker et à tous ceux qui ont conservé le souvenir des choses d'un passé vénérable.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS